

*Système de suivi du travail des enfants dans
le cadre de la certification du processus de
production du cacao*



Le Comité de Pilotage

*République de Côte d'Ivoire
Union Discipline Travail*



Cabinet du Premier Ministre

SECRETARIAT EXECUTIF

Mission d'études

**Évaluation des actions de remédiation engagées
dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants
dans la cacaoculture en Côte d'Ivoire**

RAPPORT FINAL

Par :

BAMBA Vakaramoko

IRITIÉ Bi Goli Jean-Jacques

Experts

© Juin 2008

Sommaire

Liste des sigles et abréviations	vi
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	ix
Résumé	x
Avant-propos et remerciements	xvii
1.Introduction : contexte et justification	1
2.Objectifs de l'étude.....	3
2.1.Objectif général.....	3
2.2.Objectifs spécifiques	3
3.Revue des résultats antérieurs	4
3.1.Enquête initiale de diagnostic pilote	4
3.2.Atelier de capitalisation des actions de remédiation	5
3.2.1.Répartition des zones de production cacaoyère	6
3.2.2.Répartition des projets par zones géographiques	7
3.2.3.Typologie des domaines d'intervention.....	8
3.2.4.Répartition des critères de choix des zones d'intervention	9
3.2.5.Répartition des domaines d'intervention en fonction des zones géographiques	10
3.2.6.Répartition des cibles des projets menés	11
3.2.7.Répartition des domaines d'intervention en fonction des zones	12
4.Méthodologie.....	14
4.1.Préparation à la collecte des données	14
4.2.Collecte de données	14
4.2.1.Échantillonnage	15
4.2.2.Supports de collecte.....	16
4.2.3.Administration des supports	17
4.2.4.Guides d'entretien.....	17
4.2.5.Questionnaires	18
4.3.Analyse des données	20
4.3.1.Traitements informatiques	20
4.3.2.Analyse descriptive et pondérée.....	20
4.3.3.Présentation des variables.....	20
4.3.4.Grilles d'évaluation des actions	22

4.4.Limites et implications méthodologiques.....	31
5.Résultats et analyses	31
5.1.Évaluation des actions de sensibilisation et de mobilisation (SMO)	31
5.1.1.Caractérisation de l'action.....	31
5.1.1.1.Activités composantes et démarche méthodologique	31
5.1.1.2.Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	32
5.1.1.3.Moyens d'accompagnement et appuis	32
5.1.2.Impacts	33
5.1.3.Durabilité	35
5.1.4.Concordance.....	36
5.1.4.1.Concordance par rapport au protocole Harkin-Engel 2001.....	36
5.1.4.2.Concordance par rapport aux recommandations à l'EID pilote	36
5.1.5.Évaluation globale des actions de Sensibilisation et de Mobilisation.....	37
5.2.Évaluation des activités génératrices de revenus (AGR).....	38
5.2.1.Caractérisation	38
5.2.1.1.Activités composantes et démarche méthodologique	38
5.2.1.2.Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	38
5.2.1.3.Moyens d'accompagnement et appuis	39
5.2.2.Impacts	39
5.2.2.1.Amélioration des revenus ou tout autre progrès réalisé et satisfaction des bénéficiaires	40
5.2.2.2.Niveau de fonctionnement actuel de l'activité.....	40
5.2.3.Durabilité	40
5.2.3.1.Implication des ménages et des enquêtés.....	40
5.2.3.2.Contribution des autorités villageoises et des prestataires au succès de l'action 41	
5.2.3.3.Existence d'un système financier pour la pérennisation de l'activité 41	
5.2.4.Concordance.....	42
5.2.5.Évaluation globale des activités génératrices de revenus	42
5.3.Évaluation des actions Infrastructures	43
5.3.1.Caractérisation de l'action.....	43
5.3.3.1.Activités composantes et démarche méthodologique	43
5.3.3.2.Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles, moyens d'accompagnement et appuis	44
5.3.2.Impacts	44
5.3.2.1.Amélioration des revenus ou tout autre progrès réalisé et satisfaction des bénéficiaires	44
5.3.2.2.Niveau actuel de fonctionnement.....	45
5.3.3.Durabilité	46
5.3.3.1.Implication des ménages et des autorités villageoises.....	46
5.3.3.2.Existence d'un système de financement relais pour la pérennisation de l'activité	46
5.3.4.Concordance.....	46
5.3.5.Évaluation globale des actions d'infrastructure	47

5.4.Évaluation des actions de Formation et Renforcement de Capacités (FRC) ...	48
5.4.1.Caractérisation	48
5.4.1.1.Activités composantes et démarche méthodologique	48
5.4.1.2.Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles.....	48
5.4.1.3.Moyens d'accompagnement et appuis	49
5.4.2.Impacts	49
5.4.3.Durabilité	50
5.4.3.1.Implication des ménages et de l'enquêté, contribution des autorités villageoises au succès de l'action.....	50
5.4.3.2.Existence de système financement relais après projet	50
5.4.4.Concordance.....	51
5.4.5.Évaluation globale des actions de formation et renforcement de capacités	
52	
5.5.Évaluation des actions de Retrait et Réinsertion (RRS).....	52
5.5.1.Caractérisation	52
5.5.2.Impacts	54
5.5.3.Durabilité	54
5.5.3.1.Implication des ménages et de l'enquêté et contribution des autorités villageoises	54
5.5.3.2.Existence de système financement relais après projet	55
5.5.4.Concordance.....	55
5.5.5.Évaluation globale des actions de retrait et de réinsertion sociale	56
5.6.Évaluation des actions de cacaoculture durable (CDU)	57
5.6.1.Caractérisation	57
5.6.1.1.Activités composantes et démarche méthodologique	57
5.6.1.2.Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles et moyens d'accompagnement.....	57
5.6.1.3.Moyens d'accompagnement et appuis	57
5.6.2.Impacts	58
5.6.3.Durabilité	59
5.6.3.1.Implication et capacités à transmettre les acquis des formations de l'enquêté, initiatives	59
5.6.3.2.Existence de système de financement relais après projet.....	59
5.6.4.Concordance.....	60
5.6.5.Évaluation globale des actions de la cacaoculture durable	61
5.7.Évaluation des actions d'Assistance sanitaire et sociale (ASS).....	61
5.8.Synthèse des résultats	62
5.8.1.Structuration des actions	62
5.8.2.Structuration des parties prenantes	67
6.Recommandations	71
7.Conclusion	74

Annexes.....76

Liste des sigles et abréviations

AEJT :	Association des Enfants et Jeunes Travailleurs
AGR:	Activité Génératrice de Revenus
ASA :	Afrique Secours Assistance
ASS:	Assistance Sanitaire et Sociale
CDU:	Cacaoculture Durable
COGES :	Comité de gestion
EEQ:	Études et Enquêtes
FEMAD :	Femmes, Action, Développement
FRAR:	Fonds Régionaux d'Aménagement Rural
FRC:	Formation et Renforcement de Capacité
GEAL :	Guide d'Entretien Autorité Locale
GES :	Guide d'Entretien Structure
INF:	Infrastructures
LPFTE:	Lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants
LTTE :	Lutte contre la Traite et le Travail des Enfants
MEN/SAA :	Ministère de l'Éducation Nationale/Service Autonome d'Alphabétisation
MESAD :	Mouvement pour l'Éducation, la Santé et le Développement
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PFTE :	Pires Formes de Travail des Enfants
PROCI/SAO :	PROCI/Société Agricole de l'Ouest
QAGR :	Questionnaire Activité Génératrice de Revenus (QAGR)
QASS :	Questionnaire Assistance Sanitaire et Sociale (QASS)
QCDU :	Questionnaire Cacaoculture Durable (QCDU)
QFR :	Questionnaire Formation et Renforcement des Capacités (FRC)
QINF :	Questionnaire Infrastructure (QINF)
QRRS :	Questionnaire Retrait et Réinsertion Sociale
QSMO :	Questionnaire Sensibilisation et Mobilisation
RENFCAP :	Renforcement des Capacités
RRS :	Retrait et Réinsertion Sociale
SMO :	Sensibilisation et Mobilisation
SSTE :	Système de Suivi du Travail des Enfants
STCP :	Sustainable Tree Crops Program
USCADES :	Union des Sociétés Coopératives Agricoles du Département de Soubré

Liste des tableaux

<u>Tableau 1</u> : Répartition de cibles enquêtées	19
<u>Tableau 2</u> : Grille d'évaluation des actions de Sensibilisation et Mobilisation (SMO)	22
<u>Tableau 3</u> : Grille d'évaluation des Activités Génératrice de Revenus (AGR)	22
<u>Tableau 4</u> : Grille d'évaluation des actions d'Infrastructures (INF)	23
<u>Tableau 5</u> : Grille d'évaluation des actions de Formation et renforcement de Capacités (FRC)	24
<u>Tableau 6</u> : Grille d'évaluation des actions de Retrait et Réinsertion Sociale (RRS)..	25
<u>Tableau 7</u> : Grille d'évaluation des actions de Cacaoculture Durable (CDU).....	26
<u>Tableau 8</u> : Grille d'évaluation des actions d'Assistance Sanitaire et Sociale (ASS)..	28
<u>Tableau 9</u> : Caractérisation des actions de SMO	32
<u>Tableau 10</u> : évaluation des impacts des actions SMO	35
<u>Tableau 11</u> : durabilité des actions de SMO	36
<u>Tableau 12</u> : mesure concordance des actions de SMO	37
<u>Tableau 13</u> : Évaluation globale des actions SMO	37
<u>Tableau 14</u> : Caractérisation des actions AGR	39
<u>Tableau 15</u> : évaluation des impacts des AGR.....	40
<u>Tableau 16</u> : Durabilité des actions d'AGR.....	41
<u>Tableau 17</u> : Mesure de concordance des actions AGR.....	42
<u>Tableau 18</u> : Évaluation globale des actions d'AGR.....	43
<u>Tableau 19</u> : Caractérisation des actions d'Infrastructure	44
<u>Tableau 20</u> : Évaluation des impacts des actions d'INF	45
<u>Tableau 21</u> : Durabilité des actions d'INF.	46
<u>Tableau 22</u> : Mesure de la concordance des actions d'INF.....	47
<u>Tableau 23</u> : Évaluation globale des actions d'infrastructures	47
<u>Tableau 24</u> : Caractérisation des actions FRC.....	49
<u>Tableau 25</u> : Évaluation des impacts des actions de FRC.....	50
<u>Tableau 26</u> : Durabilité des actions de Formation et renforcement de capacités	51
<u>Tableau 27</u> : Mesure de concordance des actions de FRC.....	51
<u>Tableau 28</u> : Évaluation globale des actions FRC	52
<u>Tableau 29</u> : Caractérisation des actions de RRS	53
<u>Tableau 30</u> : Évaluation des impacts des actions de RRS.....	54
<u>Tableau 31</u> : Durabilité des actions de RRS	55
<u>Tableau 32</u> : Mesure de concordance des actions de RRS.....	56

<u>Tableau 33</u> : Évaluation globale des actions de retrait et réinsertion sociale	56
Tableau 34: Caractérisation des actions de CDU	58
<u>Tableau 35</u> : Évaluation des impacts des actions de CDU	59
<u>Tableau 36</u> : Durabilité des actions de la CDU.....	60
<u>Tableau 37</u> : Mesure de la concordance des actions de CDU	60
<u>Tableau 38</u> : Évaluation globale des actions de CDU.....	61
<u>Tableau 39</u> : Synthèse des évaluations des différentes actions	62
<u>Tableau 40</u> :Activités structurantes et finalités des actions des parties prenantes dans la cacaoculture durable dans le cadre de la LPFTE.....	70

Liste des figures

Figure 1: Répartition des zones de production cacaoyère	7
Figure 2: Répartition des projets par zone géographique	8
Figure 3: Typologie des domaines d'intervention.....	9
Figure 4: Répartition des critères de choix des zones.....	10
Figure 5: Répartition des domaines d'intervention en fonction.....	11
Figure 6: Répartition des cibles des projets menés	11
Figure 7: Répartition des cibles en fonction des zones.....	12
Figure 8: schéma récapitulatif de la méthode d'analyse de chaque action de remédiation.....	30
Figure 9: Schéma de structuration des actions	64
Figure 10: Structuration des parties prenantes à travers le thème de la cacaoculture durable	69

Résumé

Contexte

Le travail des enfants dans la production du cacao fait l'objet d'une attention soutenue ces dernières années. Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, déploie depuis 2001, des efforts conséquents pour apporter une réponse idoine et durable à la problématique des pires formes du travail des enfants dans la cacaoculture. A cet effet, le protocole Harkin-Engel, signé en 2001, a été adopté par le Gouvernement ivoirien et toutes les parties prenantes comme cadre privilégié des actions de lutte contre les pires formes du travail des enfants dans la cacaoculture. Aux termes du protocole, un processus transparent et crédible de certification doit être mis en œuvre sur 50 % des zones de production de cacao en Côte d'Ivoire au 1^{er} juillet 2008.

La certification est un cycle d'amélioration continue des conditions de vie et de travail dans la cacaoculture, comportant quatre (4) étapes que sont :

- L'enquête initiale de diagnostic ;
- La publication du rapport d'enquête ;
- La mise en œuvre d'actions de protection sociale (en réponse aux résultats d'enquête) ;
- La vérification indépendante.

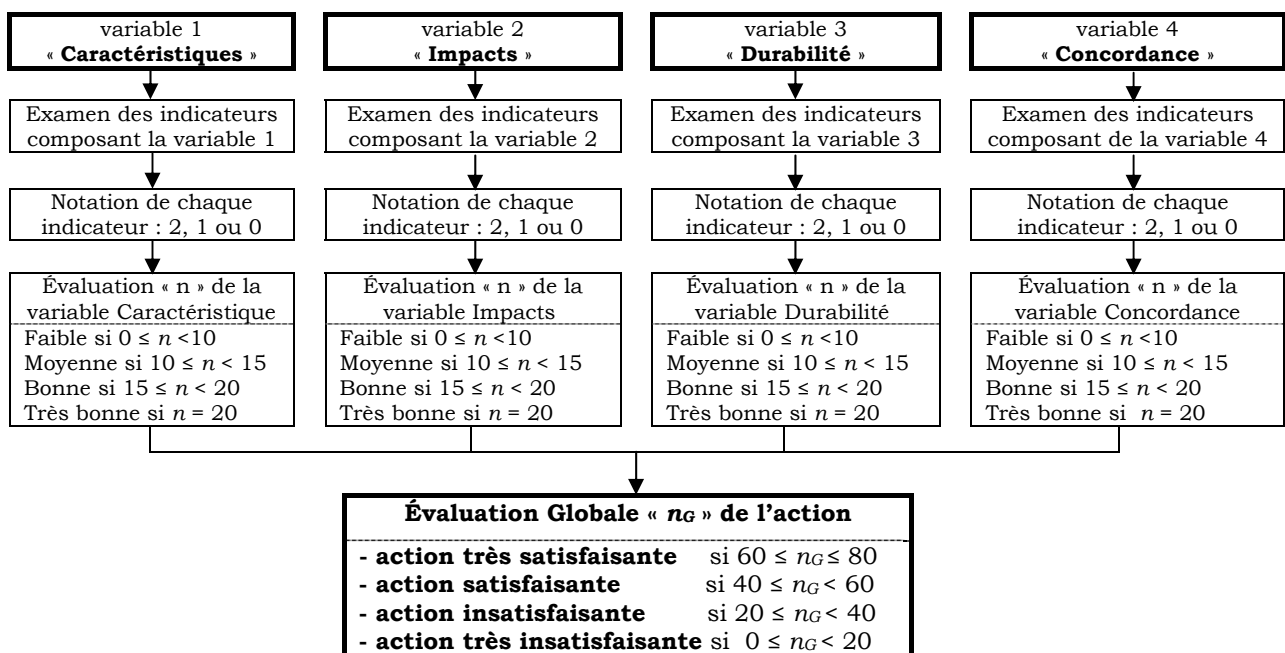
La présente étude est entreprise dans le cadre de la troisième étape du cycle de certification, étape relative à la mise en œuvre des actions de protection sociale (ou « remédiation »). Elle vise à identifier et à évaluer les impacts des actions de remédiation qui ont été adoptées sur le terrain.

Méthodologie

Cette étude a été exécutée en trois phases successives : préparation à la collecte de données, collecte de données proprement dite et analyse des données. La collecte des données sur le terrain s'est faite à travers une enquête sur 14 départements de production de cacao couvrant les zones Sud, Est, Centre, Sud-ouest et Ouest. Sur l'ensemble de ces départements 22 localités villageoises ont été parcourues. Cela a permis d'enquêter un total de 138 cibles dont 97 producteurs (chefs de ménage), 7 communautés et 34 enfants. En outre, 20 structures promotrices d'actions de remédiation et 8 autorités locales (préfets, sous-préfets, chefs de village) ont été interviewées. L'enquête s'est déroulée du 04 au 18 mai 2008 et a été effectuée par deux équipes composées chacune de deux enquêteurs.

L'enquête a permis d'évaluer un total de 32 actions de remédiation menées sur le terrain dont 2 AGR, 7 SMO, 6 FRC, 4 INF, 5 RRS, 3 ASS, 5 CDU. Chaque action a été examinée suivant 4 variables : caractéristiques, impacts, durabilité et concordance avec les priorités nationales. Chacune de ces variables a été appréciée à travers des indicateurs pertinents autour desquels ont été construits les supports de collecte des données.

SCHÉMA RECAPITULATIF DE LA METHODE D'ÉVALUATION DE CHAQUE ACTION



Principaux résultats

- Les actions de remédiation sont en moyenne satisfaisantes lorsqu'elles sont appréciées globalement du point de vue de leur pertinence, impacts et durabilité. Leurs objectifs sont concordants avec les grands principes de la lutte contre les pires formes de travail des enfants.
 - Prises individuellement, seules les actions de cacaoculture durable (CDU), d'infrastructure (INF) et de formation et renforcement de capacité (FRC) sont jugées très satisfaisantes. Elles présentent des profils suivants : bonnes caractéristiques, bons impacts, bonne durabilité et une parfaite concordance avec les priorités nationales. Elles contribuent donc fortement à la lutte contre les pires formes de travail des enfants.
 - Les actions de sensibilisation et mobilisation (SMO) et les actions de retrait et réinsertion sociale (RRS) sont jugées globalement satisfaisantes. Elles présentent un profil moyen et contribuent de manière significative à la lutte contre les pires formes de travail des enfants ;
 - Par contre, les activités génératrices de revenus (AGR) sont jugées insatisfaisantes. Elles ne présentent aucun effet direct perceptible.
- L'action « cacaoculture durable » apparaît comme un thème et une action pivot potentiellement la plus structurante à deux titres :
 - au niveau des interventions, c'est-à-dire de toutes les autres actions ;
 - au niveau de différentes parties prenantes, c'est-à-dire l'État, les Structures professionnelles d'animation rurale, la Recherche scientifique, la Vulgarisation, les Industriels/Exportateurs et les Coopératives.

Recommandations

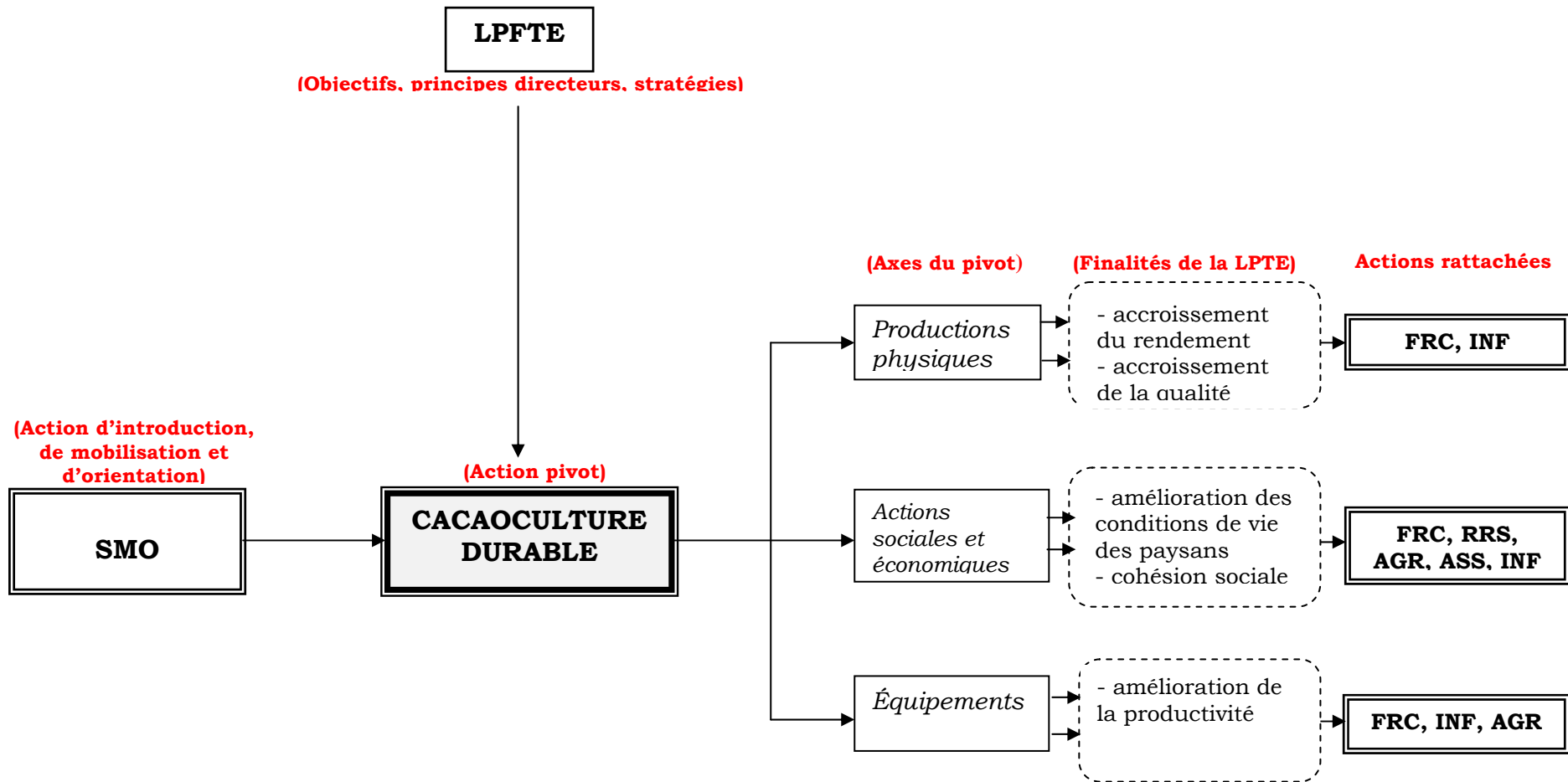
Les recommandations sont formulées suivants trois axes :

- Les actions de remédiation :
 - Formaliser les messages et les axes clés de la lutte contre les pires formes du travail des enfants (LPFTE) pour les actions de sensibilisation ;
 - Formaliser les concepts de « retrait » et de « réinsertion » de manière rigoureuse ; les termes « protection » et réorientation » sont plus réalistes, plus mobilisateurs et plus opérationnels ;
 - Structurer toutes les actions de remédiation autour de l'action « cacaoculture durable » prise comme thème et action pivot ;
 - Adopter des démarches participatives dans l'identification et la mise en œuvre des actions de remédiation pour en garantir la durabilité ;
 - Mettre en place un fonds pérenne d'amélioration de la qualité de la cacaoculture dans le cadre de la lutte contre les pires formes de travail des enfants.
- Les parties prenantes :
 - Assigner un rôle de structure pivot aux structures professionnelles d'animation rurale et/ou d'appui conseils (ONGs, cabinets de formations, etc.) lorsque leurs capacités à animer des démarches participatives et structurantes sont prouvées ;
 - Entreprendre une formation systématique des ONGs actuellement actives dans le cadre des actions de remédiation aux outils et démarches participatives ;

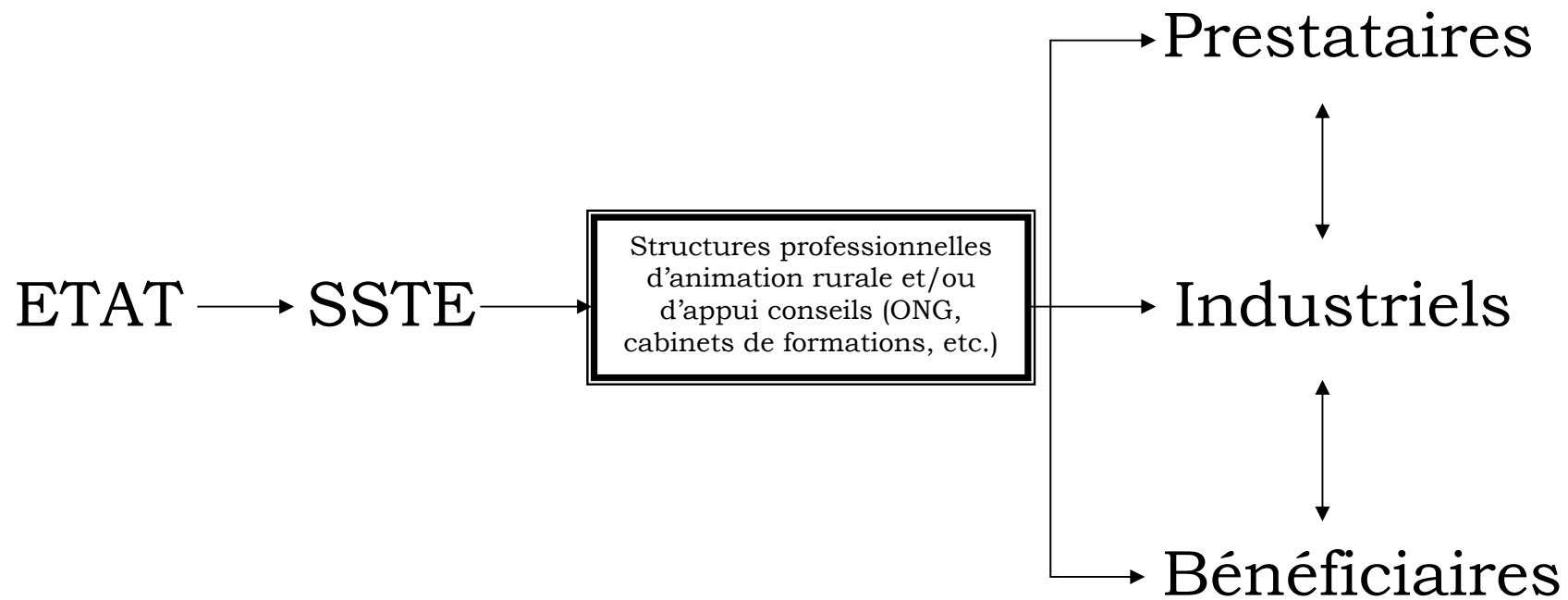
- Élaborer un référentiel consensuel et opérationnel de l'évaluation des actions de remédiation dans le cadre du partenariat entre l'État et les autres acteurs ;
- Promouvoir des relations contractuelles opérationnelles entre les différentes parties prenantes.
- Les perspectives de l'évaluation des actions de remédiation :
 - Élaborer un référentiel consensuel et opérationnel de l'évaluation des actions de remédiation dans le cadre du partenariat entre l'État et les autres acteurs. Ce référentiel peut être établi en affinant, au besoin, la démarche et les critères d'évaluation utilisés par les Experts de la présente étude.

La structuration des actions de remédiation et la structures des parties prenantes autour de l'action « cacaoculture durable » sont schématisées comme suit :

SCHEMA DE STRUCTURATION DES ACTIONS DE REMEDIATION



STRUCTURATION DES PARTIES PRENANTES À TRAVERS LE THÈME DE LA CACAOCULTURE DURABLE



Avant-propos et remerciements

Le présent rapport d'étude est réalisé dans le cadre de la troisième étape du cycle de certification du processus de production de cacao, étape relative à la mise en œuvre des actions de protection sociale (ou « remédiation »). Le rapport présente les résultats de l'évaluation de ces actions de remédiation entreprises sur toute la zone de production de cacao en Côte d'Ivoire.

Les Experts consultants expriment leurs remerciements au Secrétariat Exécutif du Comité de Pilotage de la Certification du Processus de Production du Cacao de Côte d'Ivoire pour avoir bien voulu leur confier la réalisation de cette étude. Ils remercient également l'ensemble du personnel du SSTE et particulièrement la Cellule Technique pour sa collaboration.

1. Introduction : contexte et justification

La protection des droits des mineurs en général, et particulièrement le travail des enfants dans la production du cacao, fait l'objet d'une attention soutenue ces dernières années. Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, déploie depuis 2001, des efforts conséquents pour apporter une réponse idoine et durable à la problématique des pires formes du travail des enfants dans la cacaoculture.

A cet effet, le protocole Harkin-Engel, signé en 2001, a été adopté par le Gouvernement ivoirien et toutes les parties prenantes comme cadre privilégié des actions de lutte contre les pires formes du travail des enfants dans la cacaoculture. Aux termes du protocole, un processus transparent et crédible de certification doit être mis en œuvre sur 50 % des zones de production de cacao en Côte d'Ivoire au 1^{er} juillet 2008.

La certification est un cycle d'amélioration continue des conditions de vie et de travail dans la cacaoculture, comportant quatre (4) étapes que sont :

- L'enquête initiale de diagnostic ;
- La publication du rapport d'enquête ;
- La mise en œuvre d'actions de protection sociale (en réponse aux résultats d'enquête) ;
- La vérification indépendante.

Les actions et les mesures initiées dans cette logique sont multiformes, allant de l'amélioration du cadre institutionnel, législatif et réglementaire aux interventions concrètes de terrain. Elles sont de nature préventive, curative ou intégrée et sont mises en œuvre, soit par l'État, soit par les partenaires techniques et institutionnels locaux ou étrangers.

La présente étude est entreprise dans le cadre de la troisième étape du cycle de certification, étape relative à la mise en œuvre des actions de protection

sociale (ou « remédiation »). Cette étape capitalise les réponses aux résultats d'enquête (enquête initiale de diagnostic pilote ou EID) et la publication du rapport d'enquête qui constituent respectivement les première et deuxième étapes du processus de certification.

Conformément aux finalités de la troisième étape du processus de certification, la présente étude vise donc à identifier et à évaluer les impacts des actions de remédiation qui ont été adoptées sur le terrain. La capitalisation des actions de remédiation devra servir à une meilleure structuration et une meilleure efficacité de la lutte contre les pires formes du travail des enfants dans la cacaoculture en Côte d'Ivoire.

Le présent rapport rappelle, dans un premier temps, les mandats de l'étude, fait une revue des résultats des études antérieures avant de justifier la méthodologie adoptée. Les résultats sont ensuite présentés selon les axes suivants : caractérisation des actions de remédiation, contribution de ces actions à la lutte contre les PFTE et enfin les recommandations de l'étude.

2. Objectifs de l'étude

2.1. Objectif général

Cette étude a pour objectif général d'évaluer les actions de remédiation (ou de protection sociale) engagées dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture en Côte d'Ivoire.

2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique et selon les termes de références, il s'agira de :

- Produire des informations quantitatives et qualitatives fiables sur les actions de remédiation ;
- caractériser ces actions de protection sociale sur le terrain afin de mieux les capitaliser ;
- évaluer la concordance des actions menées sur le terrain avec les besoins nationaux ;
- évaluer les retombées (impacts) des actions de protections sur les populations cibles ;
- faire des recommandations pour une meilleure efficacité des actions de remédiation de terrain.

3 Revue des résultats antérieurs

3.1. Enquête initiale de diagnostic pilote

L'enquête initiale de diagnostic, première étape du cycle de certification, a connu sa phase pilote au cours de l'année 2007. Cette enquête pilote s'est déroulée au niveau de trois (3) départements de la zone de production cacaoyère, à savoir : Agnibilékrou, Tiassalé et Soubré.

Elle avait pour objectif de fournir des informations nécessaires sur les pires formes de travail des enfants, mais aussi sur les conditions de travail des adultes en vue de la certification du processus de production du cacao ivoirien.

Les recommandations, en réponse aux résultats de l'enquête, se répartissent en deux grands types d'actions :

- *Actions urgentes :*
 - la sensibilisation des chefs de ménage pour l'arrêt immédiat de l'implication des enfants dans les travaux dangereux ;
 - la sensibilisation des chefs de ménages pour la scolarisation des enfants en général, et des filles en particulier ;
 - la promotion et l'encadrement des groupes d'entraide et des groupes de prestation de service.

- *Actions à moyen terme :*
 - la création des Centres d'Éducation Communautaire accompagnés d'activités génératrices de revenus pour supporter leur fonctionnement, la création de centres d'alphabétisation et la

- création de centres d'apprentissage de métiers pour les enfants non scolarisés ;
- l'organisation de campagnes itinérantes de consultations et de soins de santé primaires destinés aux ménages ;
 - la réhabilitation ou l'équipement des infrastructures scolaires existantes et la conduite d'études pour la construction d'infrastructures scolaires complémentaires ;
 - la réhabilitation des infrastructures sanitaires existantes et la construction d'infrastructures sanitaires complémentaires ;
 - la réhabilitation des infrastructures hydrauliques existantes et la construction d'infrastructures hydrauliques complémentaires ;
 - le reprofilage des pistes rurales.

3.2. Atelier de capitalisation des actions de remédiation

Dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième étape du cycle d'amélioration continue de la certification du cacao, le SSTE a organisé l'atelier de capitalisation des actions de remédiation le 04 mars 2008. Cet atelier avait pour objectifs de capitaliser les acquis de toutes les actions menées en Côte d'Ivoire par les différents acteurs et de mettre en place un cadre permanent de collaboration entre les différents acteurs et le Gouvernement ivoirien.

Au cours de la préparation de cet atelier, le SSTE a obtenu de tous les acteurs intervenant dans le cadre de la lutte contre les PFTE, des fiches synoptiques donnant des informations sur : *les bailleurs et les commanditaires* des différentes actions menées, *les agences d'exécutions*, *les domaines d'intervention*, *les objectifs*, *les zones géographiques d'intervention*,

les coûts, les cibles, les critères de choix des zones et des populations cibles et les durées.

A cet effet, 21 fiches synoptiques ont été enregistrées. Parmi ces 21 structures, l'on compte (1) Ministère, treize (13) Organisations Non Gouvernementales (ONG), quatre (4) sociétés industrielles, une (1) coopérative et deux (2) partenaires au développement.

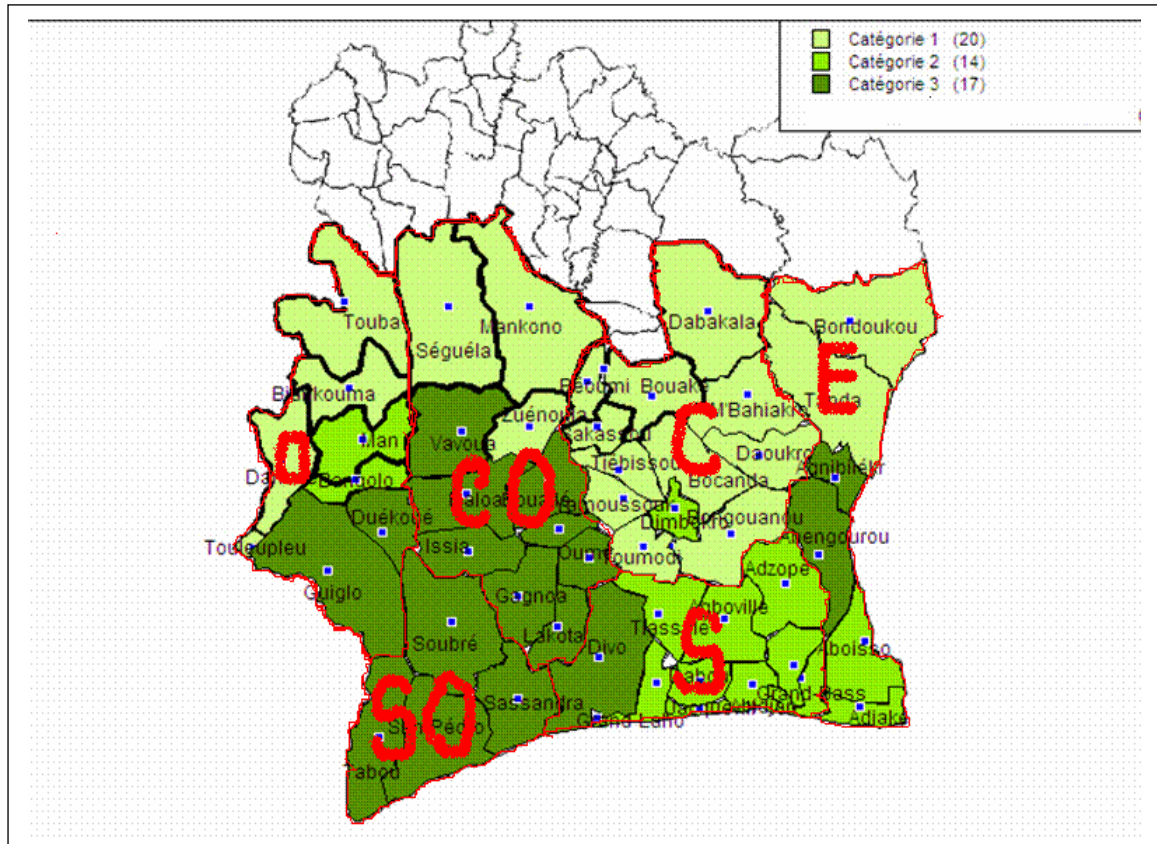
Ces informations ont permis à la cellule technique de la SSTE de faire la présentation analytique des actions de remédiation menées par ces acteurs. Cette présentation s'est faite suivant sept (7) axes principaux :

- Répartition des zones de production cacaoyère ;
- Répartition des projets par zone géographique ;
- Typologie des domaines d'intervention ;
- Répartition des critères de choix des zones d'intervention ;
- Répartition des domaines d'intervention en fonction des zones géographiques
- Répartition des cibles des projets menés ;
- répartition des cibles en fonction des zones d'intervention

3.2.1. Répartition des zones de production cacaoyère

Pour une meilleure lisibilité des actions de remédiation, toute la zone de production cacaoyère a été divisée en 6 zones : Sud (S), Centre (C), Est (E), Sud-ouest (SO), Centre-ouest (CO) et Ouest (O). La répartition des différentes zones est présentée par la figure 1 (page suivante).

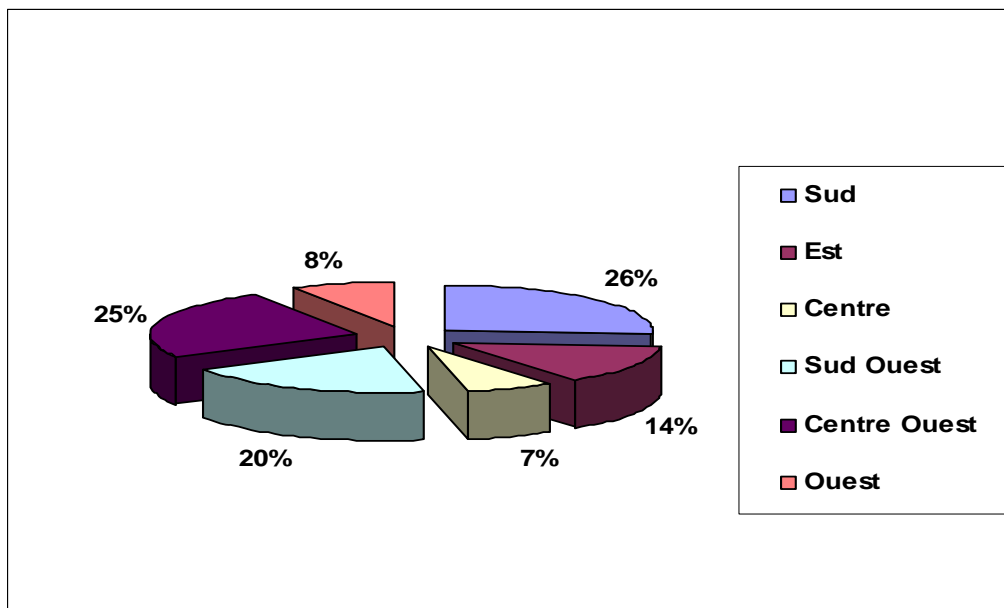
Figure 1: Répartition des zones de production cacaoyère



3.2.2. Répartition des projets par zones géographiques

La figure 2 ci-après présente la répartition des projets par zone géographique. Elle montre que la plus grande part des actions de remédiation s’est portée vers les zone Sud et Centre-Ouest avec des pourcentages respectifs de 26% et 25%. Les zones Centre et Ouest ont été les moins touchées.

Figure 2: Répartition des projets par zone géographique



3.2.3. Typologie des domaines d'intervention

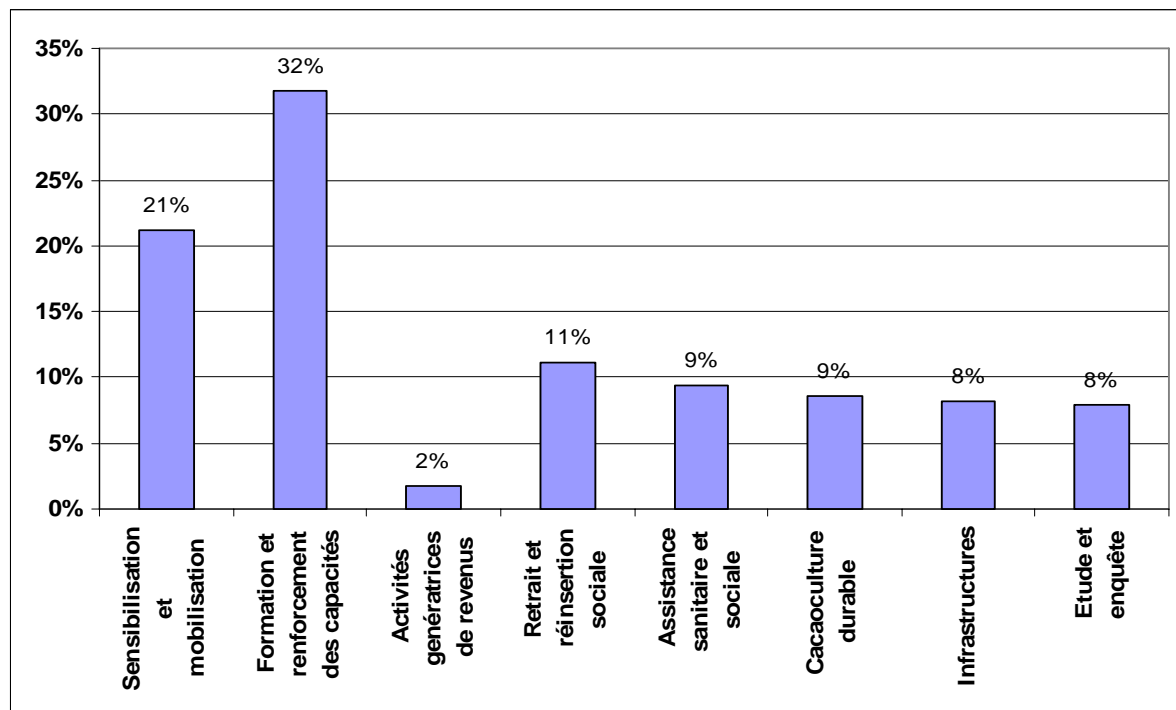
Les domaines d'intervention (ou actions recensées) ont été regroupés en huit (8) grands groupes d'actions :

- Activités génératrices de revenus (AGR) ;
- Assistance sanitaire et sociale (ASS) ;
- Cacaoculture durable (CDU) ;
- Études et enquête (EEQ)
- Formation et renforcement des capacités (FRC) ;
- Infrastructures (INF) ;
- Retrait et réinsertion sociale (RRS) ;
- Sensibilisation et mobilisation (SMO).

On note que 32 % des actions menées sont des Formation et renforcement des capacités (FRC). Les actions de sensibilisation et mobilisation (SMO) représentent 21 % des actions menées. Les activités génératrices de revenus

(AGR) sont les moins pratiquées avec un pourcentage de 2%. La figure 3 ci-après donne les détails.

Figure 3: Typologie des domaines d'intervention



3.2.4. Répartition des critères de choix des zones d'intervention

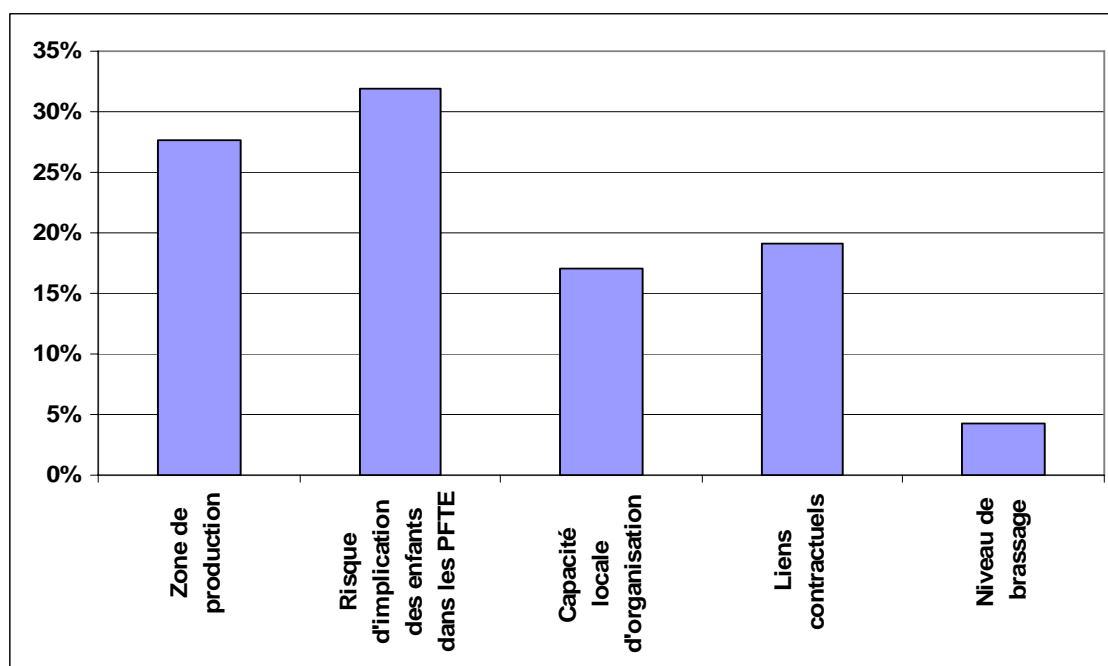
Le choix des zones d'interventions par les acteurs s'est fait sur la base de cinq critères principaux. Ce sont :

- la zone de production ;
- le risque d'implication des enfants dans les PFTE ;
- la capacité locale d'organisation ;
- les liens contractuels ;
- le niveau de brassage.

L'analyse a montré que le critère le plus privilégié par les acteurs pour la mise en œuvre d'action de remédiation est le risque d'implication des enfants

dans les PFTE avec un pourcentage de 32 %. Le critère d'appartenance de la zone cible à la zone de production de cacao vient en deuxième position et compte pour 28% des actions menées. Une minorité des projets, à savoir 4%, considère le niveau de brassage des communautés. La répartition de ces critères est donnée par la figure 4.

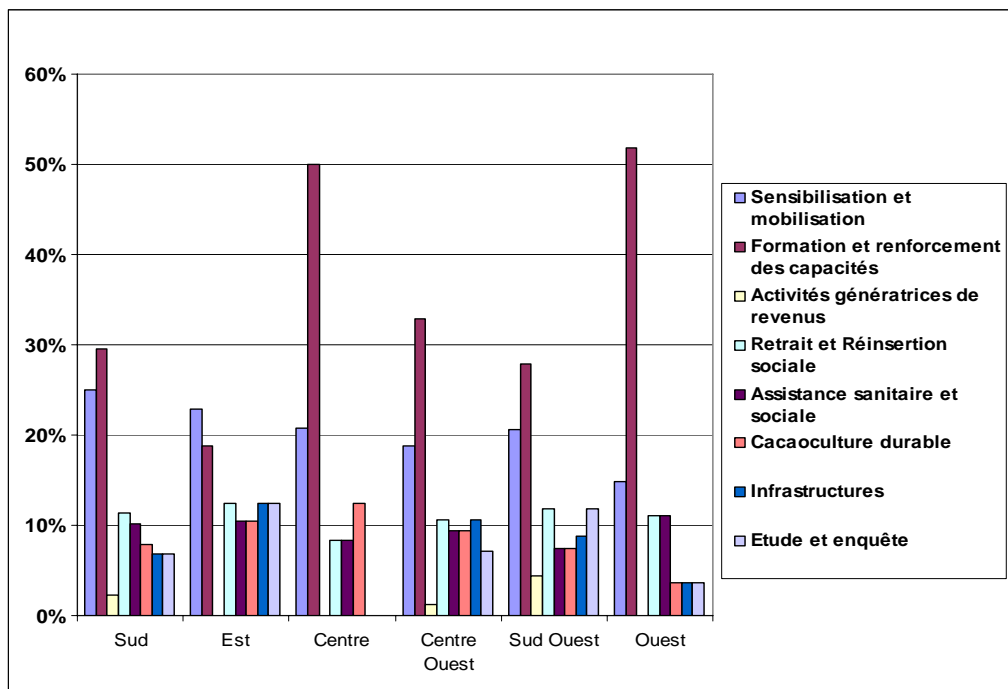
Figure 4: Répartition des critères de choix des zones d'intervention



3.2.5. Répartition des domaines d'intervention en fonction des zones géographiques

La figure 5 présente la répartition des domaines d'interventions (ou groupe d'actions menées) en fonction des zones géographiques. Il ressort clairement que sur la totalité de la zone de production cacaoyère, les actions les plus menées sont la formation et le renforcement des capacités (FRC) et les actions de sensibilisation et de mobilisation (SMO). En outre, on note qu'aucune activité génératrice de revenus (AGR) n'a été entreprise dans les zones Est, Centre et Ouest.

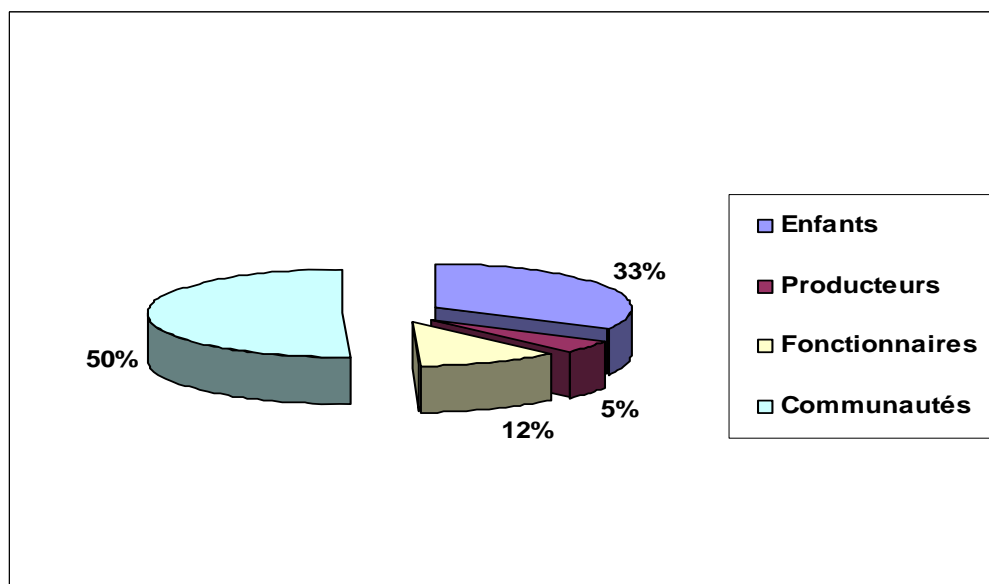
Figure 5: Répartition des domaines d'intervention en fonction des zones géographiques



3.2.6. Répartition des cibles des projets menés

La répartition des cibles des projets menés est présentée par la figure 6.

Figure 6: Répartition des cibles des projets menés

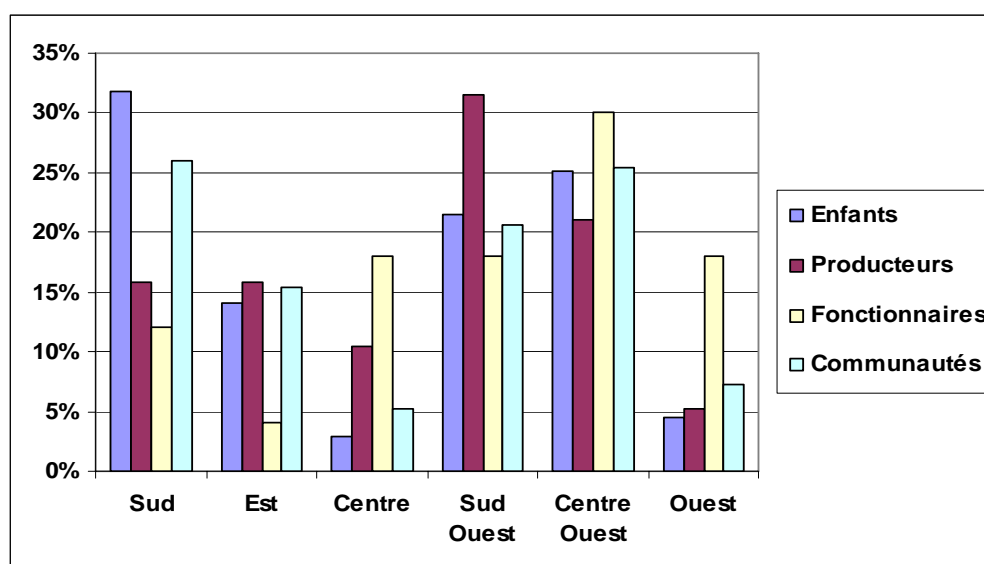


L'analyse de la figure 6 montre que la moitié des actions de remédiation était dirigée vers les communautés. Les actions qui concernaient directement les enfants ont pu être évaluées à 33 %. Les producteurs ne reçoivent que 5 % des actions menées.

3.2.7. Répartition des domaines d'intervention en fonction des zones

La répartition des domaines d'intervention est présentée par la figure 7 :

Figure 7: Répartition des cibles en fonction des zones d'intervention



Les proportions des cibles varient en fonction des zones géographiques. Il est à noter que les 4 groupes de cibles sont représentés au niveau des 6 zones. Les actions menées au Sud étaient en majorité dirigées vers les enfants (32%). Au Centre, on observe une dominance des fonctionnaires. Au Sud Ouest, les producteurs ont bénéficié des activités dans une proportion de 32 %. Les actions du Centre-Ouest ont été marquées par une dominance des fonctionnaires.

Toutes ces informations transmises par les fiches synoptiques ont servi comme base de données initiales pour la présente étude. Cependant, seulement sept (7) des huit (8) groupes d'actions ont été pris en compte. Le groupe d'action « Études et Enquêtes » a été retiré pour les besoins de l'enquête. En effet, ce groupe d'actions, loin de regrouper des actions directement bénéfiques à la population, représente une étape préliminaire engagée par les structures dans la mise en œuvre d'actions concrètes. De ce fait, il ne sera pas pris en compte.

4. Méthodologie

La démarche méthodologique a été exécutée en trois principales phases successives : une phase préparatoire à la collecte des données, une phase de collecte de données proprement dite et une phase d'analyse et d'élaboration du rapport.

4.1. Préparation à la collecte des données

Cette phase a permis de cadrer la méthodologie globale d'exploitation des données et de présentation des résultats de l'étude. Elle a consisté dans un premier temps à la recherche et à l'exploitation documentaire. Il a été procédé ensuite au dépouillement et à l'analyse minutieuse des fiches synoptiques des actions de remédiation transmises par les structures promotrices au Secrétariat Exécutif. C'est aussi pendant cette phase que les supports de collecte ont été confectionnés ; notamment les questionnaires et guides d'entretien. Ces supports ont été ensuite testés, amendés et validés après une pré-enquête effectuée dans le département d'Aboisso.

4.2. Collecte de données

Une enquête sur le terrain a permis de collecter les données primaires. Le plan d'échantillonnage, les supports de collecte, l'administration des supports et l'exploitation informatique sont successivement présentés ci-après.

4.2.1. Échantillonnage

La base de sondage¹ est constituée par 272 actions selon le bilan fait de l'analyse des fiches synoptiques de l'atelier de capitalisation des actions de remédiation. L'échantillon a été constitué par choix raisonné. Il a privilégié la diversité de structures, la représentativité des cibles et la dispersion spatiale des départements. Ainsi, 13 structures différentes (soit 62% des structures recensées) ont-elles été enquêtées, toutes les cibles (producteurs, communautés, enfants et fonctionnaires) ont été touchées, 14 départements de production de cacao (soit 30 % des départements producteurs) couvrant les zones Sud, Est, Centre, Sud-ouest et Ouest ont été parcourus par les équipes d'enquêteurs.

Pour faciliter le déroulement de l'enquête, l'ensemble des 14 départements a été reparti en deux (2) sections :

- *Section 1* : Aboisso, Alépé, Adzopé, Abengourou, Yamoussoukro, Oumé et Divo (couvrant ainsi les Zones Sud, Est et Centre) ;
- *Section 2* : San-Pédro, Grand-Béréby, Soubré, Daloa, Issia, Gagnoa et Lakota (couvrant ainsi les Zones Sud-ouest et Ouest).

L'échantillon était préalablement composé de 2 actions par groupe d'action, soit 14 actions pour chacune des deux sections. Cependant, suite à certains problèmes rencontrés lors de l'enquête sur le terrain, l'échantillon a subi quelques ajustements. Les tableaux de l'annexe 2 donnent la composition définitive de l'échantillon par section.

¹ L'annexe 1 présente des tableaux de contingence construits à partir de la base de sondage.

4.2.2. Supports de collecte

La collecte d'informations s'est faite par l'interview des cibles sur la base de questionnaires et de guides d'entretiens. Les enquêtes et entretiens sont structurés autour de variables et indicateurs pertinents permettant l'évaluation de chaque action de remédiation.

Les questionnaires ont permis d'avoir des informations précises qui se prêtent à l'analyse systématique des phénomènes représentatifs des impacts des actions sur le terrain. Sept (7) types de questionnaires adressés aux différentes cibles (producteurs, communautés et enfants) ont été utilisés. En d'autres termes, un (1) questionnaire par type d'action a été confectionné. Ce qui permet ainsi de rendre compte des spécificités de l'action :

- Un (1) Questionnaire Sensibilisation et mobilisation (QSMO)
- Un (1) Questionnaire Assistance sanitaire et sociale (QASS)
- Un (1) Questionnaire Activité génératrice de revenus (QAGR)
- Un (1) Questionnaire Cacaoculture durable (QCDU)
- Un (1) Questionnaire Formation et renforcement des capacités (FRC)
- Un (1) Questionnaire Infrastructure (QINF)
- Un (1) Questionnaire Retrait et réinsertion sociale (QRRS)

Quand aux guides d'entretiens, ils ont permis de recueillir et d'apprécier de manière générale des opinions, des perceptions et l'implication des interviewés dans la durabilité des impacts des actions au niveau local. A cet effet, deux (2) types de guides ont été confectionnés :

- Un (1) guide d'entretien Structure (GES). Il est adressé aux structures promotrices (ONGs, Industriels, Ministères, Autres) d'actions de remédiation. Il décrit leur mode opératoire, leurs motivations, leurs moyens et les résultats des actions.

- Un (1) guide d'entretien Autorités locales (GEAL). Il est adressé aux autorités de l'administration du territoire (Préfets, Sous-préfets), du Conseil Général et du village. Il décrit leur niveau d'appropriation et de collaboration dans la mise en œuvre des actions.

De façon générale, les questions posées à partir des deux (2) supports étaient ouvertes permettant ainsi aux enquêteurs de collecter le maximum d'informations auprès des interviewés.

4.2.3. Administration des supports

L'enquête sur le terrain a été effectuée par deux (2) équipes composée chacune de deux (2) enquêteurs ; soit une équipe par section. La durée moyenne de collecte des données par département était de deux (2) jours. Les deux (2) équipes ont travaillé de manière simultanée sur la période allant du 04 au 18 mai 2008, soit une durée de 15 jours par section.

4.2.4. Guides d'entretien

Au niveau de la section 1, ont été interviewés :

- Les responsables locaux des structures suivantes : AEJT, MEN/SAA, OUTSPAN, RENFCAP, PROCIS/SAO, MESAD, ASA, STCP ;
- Les autorités locales suivantes : le Président des Jeunes du Conseil Général d'Aboisso, le Préfet d'Adzopé, le Secrétaire Général de Préfecture d'Abengourou, le Secrétaire Général de préfecture de Yamoussoukro et le Préfet d'Oumé.

Au total, treize (18) guides d'entretien ont été administrés dont treize (13) aux structures et cinq (5) aux autorités locales dans la section 1.

Au niveau de la section 2, ont été interviewés :

- Les responsables locaux des structures suivantes : FEMAD, PROCI/SAO, CARGILL (USCADES), MEN/SAA, KAVOKIVA, ONG BELLES DEMEURES, ONG KEDESCH, OUTSPAN.
- Les autorités locales suivantes : le Préfet de San-Pedro, le Préfet de Soubré, le Secrétaire général de Préfecture de Gagnoa.

Au total, onze (10) guides d'entretien ont été administrés dont sept (7) aux structures et trois (3) aux autorités locales dans la section 2.

Sur l'ensemble des départements (section 1 et section 2) couverts par l'enquête, 28 guides d'entretien ont été administrés dont 20 aux structures et huit (8) aux autorités locales.

4.2.5. Questionnaires

Le nombre d'actions évaluées au niveau de la section 1 se répartit comme suit : 1 AGR, 2 SMO, 4 FRC, 2 INF, 2 RRS, 1 ASS, 2 CDU. A cet effet, le nombre total de questionnaires actions utilisés selon la disponibilité des cibles (toutes confondues) se répartit comme suit : trois (3) questionnaires AGR, quinze (15) questionnaires FRC ; six (6) questionnaires SMO ; quinze (15) questionnaires CDU, dix-sept (17) questionnaires RRS, dix (10) questionnaires INF et trois (3) questionnaires ASS.

Le tout pour un total de 70 cibles dont 49 Producteurs, 3 Communautés et 18 Enfants.

Au niveau de la section 2, le nombre d'actions évaluées se répartit comme suite : 1 AGR, 5 SMO, 2 FRC, 2 INF, 3 RRS, 2 ASS, 3 CDU. A cet effet, le nombre total de questionnaires actions utilisés selon la disponibilité des cibles se répartit comme suit : cinq (5) questionnaires AGR, huit (8) questionnaires FRC, dix (10) questionnaires SMO, dix (10) questionnaires CDU, quatorze (14) questionnaires RRS, onze (11) questionnaires INF et onze (11) questionnaires ASS.

Le tout pour un total de 68 cibles dont 48 Producteurs, 4 Communautés et 16 Enfants.

Sur l'ensemble des départements (section 1 et section 2) couverts par l'étude, 138 cibles ont été enquêtés dont 97 producteurs, 7 communautés, 34 enfants.

Tableau 1: Répartition de cibles enquêtées

Section	Nombre d'action	Nombre d'enquêtés					Total enquêtés
		<i>Autorités locales</i>	<i>Structures</i>	<i>Producteurs</i>	<i>Communités</i>	<i>Enfants</i>	
Section1	14	5	13	49	3	18	88
Section2	18	3	7	48	4	16	78
Total	32	8	20	97	7	34	166

Source : données d'enquête

Les détails sur les départements, les localités et la répartition des cibles par action et par support d'enquête sont consignés dans l'annexe 2.

4.3. Analyse des données

4.3.1. Traitements informatiques

Après la collecte, la saisie et l'apurement des données ont été confiés à un consultant aidé de deux opératrices de saisie sur une période de 10 jours. Un masque de saisie a été confectionné à cet effet sur le logiciel Microsoft Access. Après l'apurement des données, des tables Access ont été produites et mises à notre disposition. Cela a facilité l'exploitation et l'analyse des données.

D'autres logiciels comme Adinsoft XLSTAT 2008 et Microsoft Word 2007 ont servi pour l'exploitation de la base de sondage et l'élaboration du rapport.

4.3.2. Analyse descriptive et pondérée

Chaque action sera examinée suivant quatre (4) variables : *caractéristiques*, *impacts*, *durabilité* et *concordance*. Chacune de ces variables sera globalement appréciée à travers des indicateurs pertinents autour desquels ont été structurés les questionnaires et guides d'entretien. Les variables et la grille d'évaluation de chaque action sont présentées ci-dessous :

4.3.3. Présentation des variables

- ***Caractéristiques***

Il s'agit de caractériser et d'apprécier chaque action à travers un descriptif de ces composantes, de sa démarche de mise en œuvre et de ses moyens d'accompagnement. Ces éléments permettront, par la suite, de dégager les caractéristiques types de l'action tel qu'elle a été conçue et mise en œuvre par les structures et/ou les bénéficiaires de l'action.

- **Impacts**

Les impacts sont appréciés à travers les résultats ou la production qualitative et/ou quantitative de l'action auprès des bénéficiaires en terme : *i)* de la compréhension qu'ils ont des messages des actions de lutte, *ii)* leur adhésion à l'action, *iii)* de changements de leur attitude et de leurs conditions de vie repérés ou déclarés sur le terrain.

- **Durabilité (ou viabilité)**

La durabilité est appréciée à travers les capacités des bénéficiaires à reproduire et à mener de manière autonome les actions de remédiation. Il s'agira d'évaluer : *i)* l'existence et la capacité des relais (ressources humaines) mis en place par les structures d'appui, *ii)* le degré de l'implication et d'appropriation des autorités locales préfectorales, villageoises et chefs de communautés (ressources institutionnelles), *iii)* l'existence de financement autonome et pérenne maîtrisée par les groupes bénéficiaires (ressources financières).

- **Concordance**

La concordance fait la synthèse des résultats des différentes actions en terme de contributions aux objectifs de la remédiation et de leur pertinence en terme de finalité par rapport aux plans de développement sectoriels dans lesquels ces actions devraient s'insérer (carte scolaire, carte sanitaire, développement agricole), par rapport au Protocole Harkin - Engel 2001 et par rapport aux résultats et recommandations de l'Enquête Initiale de Diagnostic pilote (EID).

Il est rappelé que les actions de remédiation ont été souvent menées avant l'EID pilote. L'utilisation de cette référence pour l'analyse de la concordance des actions de remédiation ne répond qu'à une exigence d'ordre

méthodologique afin de fournir les bases d'un futur référentiel consensuel d'évaluation.

4.3.4. Grilles d'évaluation des actions

Les grilles d'évaluation comprenant les variables et leurs indicateurs sont consignées dans les tableaux 2 à 8. Chaque indicateur sera apprécié à travers un point : 2, 1 ou 0.

Tableau 2: Grille d'évaluation des actions de Sensibilisation et Mobilisation (SMO)

VARIABLES ET INDICATEURS	NOTES		
CARACTÉRISTIQUES			
Nombre d'activités composantes	2 si complet	1 si insuffisant	0 si rien
Démarche méthodologique	2 si structurée	1 si peu structurée	0 si improvisée
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2 si oui	1 si partiel	0 si non
Moyens d'accompagnement/Appui	2 si motivants	1 si peu motivants	0 non motivants
IMPACTS			
Compréhension des messages délivrés	2 si pertinente	1 si peu pertinente	0 si non pertinente
Opinion sur le travail des enfants	2 si pertinente	1 si peu pertinente	0 si non pertinent
Changements de comportement individuel	2 si très sensibilisé	1 si peu sensibilisé	0 si pas sensibilisé
Changement dans l'utilisation des enfants	2 si perceptible	1 si peu perceptible	0 si non perceptible
DURABILITE			
Mobilisation des ménages	2 si important	1 si faible	0 si nul
Degré d'implication de l'enquêté	2 si important	1 si faible	0 si nul
Niveau de partage des messages reçus avec des personnes	2 si avec plusieurs	1 si avec une seule	0 si avec aucune
Rôle ou contributions des autorités villageoises au succès de l'action	2 si décisif	1 si routinier	0 si aucun
CONCORDANCE			
Par rapport au protocole Harkin-Engel	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire

Tableau 3: Grille d'évaluation des Activités Génératrice de Revenus (AGR)

VARIABLES ET INDICATEURS	NOTES		
CARACTÉRISTIQUES			
Nombre d'activités composantes	2 si complet	1 si insuffisant	0 si rien
Démarche méthodologique	2 si structurée	1 si peu structurée	0 si improvisée
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2 si oui	1 si partiel	0 si non
Moyens d'accompagnement/Appui	2 si pertinents	1 si peu pertinents	0 non pertinents
IMPACTS			
Amélioration des revenus ou tout autre progrès réalisés	2 si directe	1 si indirecte	0 si non
Taux de satisfaction des bénéficiaires	2 si % ≥ 60%	1 si 60% ≤ % ≤ 30%	0 si % ≤ 30%
Niveau de fonctionnement actuel de l'action	2 si très bon	1 si partiel	0 si arrêt total
DURABILITE			
Degré d'implication des ménages	2 si important	1 si faible	0 si aucune
Degré d'implication de l'enquêté	2 si important	1 si faible	0 si aucune
Rôle ou contributions des autorités villageoises au succès de l'action	2 si décisif	1 si routinier	0 si aucun
Rôle ou contributions des prestataires au succès de l'action	2 si décisif	1 si routinier	0 si aucun
Mise en place de système pour assurer la pérennité financière	2 si oui	1 si partiel	0 si aucun
CONCORDANCE			
Par rapport à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport au protocole Harkin-Engel	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire

Tableau 4 : Grille d'évaluation des actions d'Infrastructures (INF)

VARIABLES ET INDICATEURS	NOTES		
CARACTÉRISTIQUES			
Nombre d'activités composantes	2 si complet	1 si insuffisant	0 si rien
Démarche méthodologique	2 si structurée	1 si peu structurée	0 si improvisée
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2 si oui	1 si partiel	0 si non
Moyens d'accompagnement/Appui	2 si pertinents	1 si peu pertinents	0 non pertinents
IMPACTS			
Taux de satisfaction des bénéficiaires	2 si % ≥ 60%	1 si 60% ≤ % ≤ 30%	0 si % ≤ 30%
Amélioration des revenus	2 si directe	1 si indirecte	0 si non
Niveau de fonctionnement de l'infrastructure	2 si bonne	1 si partiel	0 si abandonnée
DURABILITE			
Degré d'implication des ménages dans mise en place et exploitation	2 si important	1 si faible	0 si aucune
Existence d'un système de prise en charge	2 si formel	1 si informel	0 si aucun
Implication des autorités villageoises	2 si décisive	1 si routinière	0 si aucun
CONCORDANCE			
Par rapport aux politiques sectorielles de développement des infrastructures économiques	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport au protocole Harkin-Engel sur	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire

Tableau 5: Grille d'évaluation des actions de Formation et renforcement de Capacités (FRC)

VARIABLES ET INDICATEURS	NOTES		
CARACTÉRISTIQUES			
Nombre d'activités composantes	2 si complet	1 si insuffisant	0 si rien
Démarche méthodologique	2 si structurée	1 si peu structurée	0 si improvisée
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2 si oui	1 si partiel	0 si non
Moyens d'accompagnement/Appui	2 si motivants	1 si peu motivants	0 non motivants
IMPACTS			
Taux de satisfaction des bénéficiaires	2 si % ≥ 60%	1 si 60% ≤ % ≤ 30%	0 si % ≤ 30%
Niveau des capacités acquises, cas de l'alphabétisation	2 si complet	1 si incomplet	0 si aucun
Niveau des capacités acquises, cas de l'apprentissage de métiers	2 si complet	1 si incomplet	0 si aucun
DURABILITE			
Degré d'implication des ménages	2 si important	1 si faible	0 si aucune
Degré d'implication de l'enquête	2 si important	1 si faible	0 si aucune
Initiatives prises par les bénéficiaires : cas des métiers	2 si plusieurs	1 si une initiative	0 si aucune
Existence d'un système de financement relais après projet	2 si formel	1 si informel	0 si aucun
Contributions des autorités villageoises au succès de l'action	2 si décisif	1 si routinier	0 si aucun
CONCORDANCE			
Par rapport au plan national d'alphabétisation et formation professionnelle.	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport au protocole Harkin-Engel	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire

Tableau 6: Grille d'évaluation des actions de Retrait et Réinsertion Sociale (RRS)

VARIABLES ET INDICATEURS	NOTES		
CARACTÉRISTIQUES			
Nombre d'activités composantes	2 si complet	1 si insuffisant	0 si rien
Démarche méthodologique	2 si structurée	1 si peu structurée	0 si improvisée
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2 si oui	1 si partiel	0 si non
Moyens d'accompagnement/Appui	2 si motivants	1 si peu motivants	0 non motivants
IMPACTS			
Taux de satisfaction des bénéficiaires : scolarisation	2 si % ≥ 60%	1 si 60% ≤ % ≤ 30%	0 si % ≤ 30%
Taux de satisfaction des bénéficiaires : métiers	2 si % ≥ 60%	1 si 60% ≤ % ≤ 30%	0 si % ≤ 30%
Niveau d'achèvement de l'apprentissage des métiers	2 si complet	1 si perturbé	0 si interrompu
Niveau d'achèvement de la scolarisation	2 si complet	1 si perturbé	0 si interrompu
Effet sur le taux de scolarisation local (villages et campements)	2 si très positif	1 si moyen	0 si aucun
DURABILITE			
Degré d'implication des ménages dans la scolarisation	2 si important	1 si faible	0 si aucune
Degré d'implication des ménages dans la réinsertion	2 si important	1 si faible	0 si aucune
Degré d'implication de l'enquête	2 si important	1 si faible	0 si aucune
Existence d'un système de financement relais après projet	2 si suffisant	1 insuffisant	0 aucun
Rôle ou contributions des autorités villageoises au succès de l'action	2 si décisif	1 si routinier	0 si aucun
CONCORDANCE			
Par rapport au plan sectoriel Éducation et formation professionnelle	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport au protocole Harkin-Engel	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire

Tableau 7: Grille d'évaluation des actions de Cacaoculture Durable (CDU)

VARIABLES ET INDICATEURS	NOTES		
CARACTÉRISTIQUES			
Nombre d'activités composantes	2 si complet	1 si insuffisant	0 si rien
Démarche méthodologique	2 si structurée	1 si peu structurée	0 si improvisée
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2 si oui	1 si partiel	0 si non
Moyens d'accompagnement/Appui	2 si motivants	1 si peu motivants	0 non motivants
IMPACTS			
Taux de satisfaction des bénéficiaires	2 si % $\geq 60\%$	1 si $60\% \leq \% \leq 30\%$	0 si % $\leq 30\%$
Amélioration des revenus	2 si directe	1 si indirecte	0 si non
Maîtrise de nouvelles techniques	2 si oui	1 si partiel	0 si non
DURABILITE			
Degré d'implication de l'enquêté	2 si important	1 si faible	0 si aucune
Capacité à transmettre les acquis des formations (champ école)	2 si élevée	1 si faible	0 si aucune
Initiatives prises par les participants	2 si plusieurs	1 si une initiative	0 si aucune
Existence d'un système de financement relais après projet	2 si suffisant	1 insuffisant	0 aucun
CONCORDANCE			
Par rapport au plan national de développement agricole	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport au protocole Harkin-Engel	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire

Tableau 8: Grille d'évaluation des actions d'Assistance Sanitaire et Sociale (ASS)

VARIABLES ET INDICATEURS	NOTES		
CARACTÉRISTIQUES			
Nombre d'activités composantes	2 si complet	1 si insuffisant	0 si rien
Démarche méthodologique	2 si structurée	1 si peu structurée	0 si improvisée
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2 si oui	1 si partiel	0 si non
Moyens d'accompagnement/Appui	2 si motivants	1 si peu motivants	0 non motivants
IMPACTS			
Amélioration du système de santé et de la cohésion sociale	2 si oui	1 si partielle	0 si non
Taux de satisfaction des bénéficiaires	2 si % ≥ 60%	1 si 60% ≤ % ≤ 30%	0 si % ≤ 30%
DURABILITE			
Mise en place de système pour assurer la pérennité financière	2 si oui	1 si partiel	0 si aucun
Rôle ou contributions des autorités villageoises au succès de l'action	2 si décisif	1 si routinier	0 si aucun
Rôle ou contributions des autorités préfectorales au succès de l'action	2 si décisif	1 si routinier	0 si aucun
Rôle ou contributions des agents de l'ANADER au succès de l'action	2 si décisif	1 si routinier	0 si aucun
CONCORDANCE			
Par rapport au plan de développement sanitaire et social	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport au protocole Harkin-Engel	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire
Par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2 si bonne	1 si faible	0 si contradictoire

Pour l'évaluation globale de chaque action, on supposera que chaque variable influence de façon égale l'action. En d'autres termes, toutes les variables ont le même poids. Ainsi, bien qu'elles ne soient pas notées sur la même base, nous harmoniserons les notes de sorte à revenir sur un total de 20 pour chaque variable.

L'appréciation de chaque variable se fera à partir de la note moyenne obtenue. Soit « n » cette moyenne. On dira qu'une variable, ayant une note « n » calculée, est :

- Faible si $0 \leq n < 10$
- Moyenne si $10 \leq n < 15$
- Bonne si $15 \leq n < 20$
- Très bonne si $n = 20$

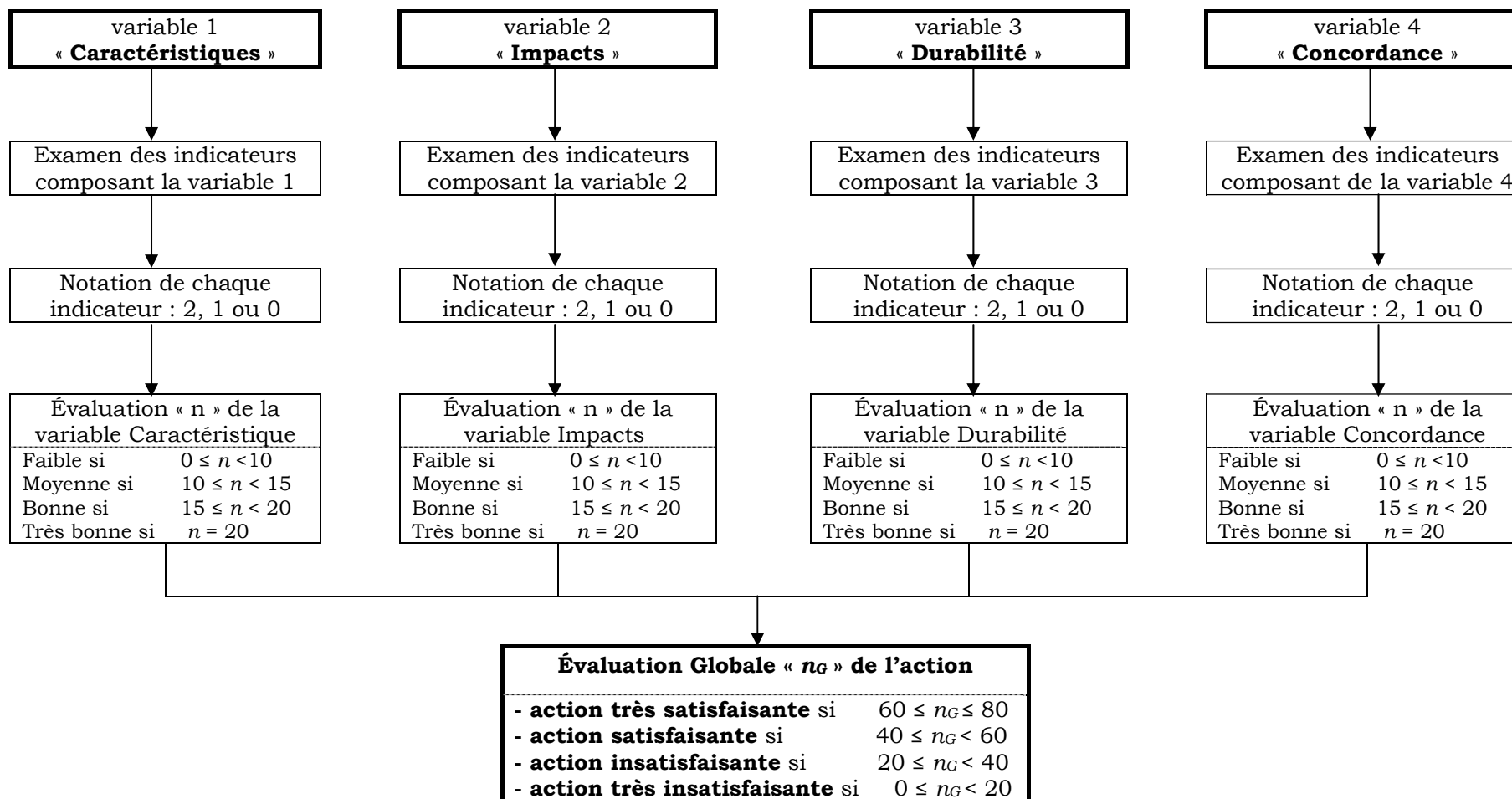
Enfin chaque action de remédiation est jugée en fonction des notes reçues par les variables, sur la base d'une note globale « n_G » égale à 80. L'action est évaluée globalement, par rapport à sa contribution à l'atteinte des objectifs de la politique de lutte contre les pires formes de travail des enfants (PFTE), dans sa réalisation, ses résultats et ses effets d'entraînement : démarche capitalisable, impact et durabilité. Quatre modalités sont retenues à cet effet :

- **Très satisfaisante** si $60 \leq n_G \leq 80$, c'est-à-dire que l'action contribue *fortement*.
- **Satisfaisante** si $40 \leq n_G < 60$: l'action contribue de *manière significative*.
- **Insatisfaisante** si $20 \leq n_G < 40$: l'action n'a pas *d'effets directs perceptibles*.
- **Très insatisfaisante** si $0 \leq n_G < 20$: la contribution de l'action est *inexistante* ; sa mise en œuvre est proche de l'improvisation.

Un schéma récapitulatif de la méthode d'analyse des données est présenté à la page suivante :

Figure 8: schéma récapitulatif de la méthode d'analyse de chaque action de remédiation

Chaque action est examinée suivant quatre (4) variables : *caractéristiques*, *impacts*, *durabilité* et *concordance*



4.4. Limites et implications méthodologiques

La méthode d'évaluation utilisée dans cette étude est basée sur des normes appréciées par les experts selon leur expérience. De ce fait, les résultats peuvent être différents si un autre référentiel est choisi par d'autres experts.

5. Résultats et analyses

5.1. Évaluation des actions de sensibilisation et de mobilisation (SMO)

5.1.1. Caractérisation de l'action

5.1.1.1. Activités composantes et démarche méthodologique

Les données d'enquêtes indiquent que les actions de sensibilisation et de mobilisation (SMO) sont adressées à toutes les couches socio-professionnelles, à savoir, les parents, les communautés et les enfants. Cependant, les démarches méthodologiques sont en général peu structurées et peu lisibles. Elles sont centrées directement sur la réalisation de l'action de sensibilisation, sans étapes préparatoires. Les actions qui en sont issues semblent donc être imposées aux cibles, puisqu'il n'y a pas d'étape de recrutement formel : intérêt clairement exprimé par les cibles. Il apparaît ainsi que les démarches sont peu participatives et les résultats des actions ne font pas l'objet d'évaluation consensuelle.

Pour être complet et efficace, une action de SMO se structure autour des activités suivantes : *information, recrutement formel des bénéficiaires, mise en œuvre, évaluation concertée de l'action*. L'objectif de durabilité des actions ne peut être atteint que par une approche responsabilisant les cibles. Dans une telle démarche, la contractualisation des engagements entre structures d'appui, prestataires et populations bénéficiaires est le gage de la durabilité.

5.1.1.2. Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles

La grande mobilisation des populations montre que les actions de sensibilisation sur le travail des enfants dans la cacaoculture étaient très attendues par les producteurs. De fait, les campagnes médiatiques entreprises par l'État sur l'utilisation des enfants dans les plantations de cacao ont créé de réels besoins d'informations et d'échanges autour de cette question, autant chez les producteurs et que dans les communautés villageoises toutes entières.

Les messages relatifs aux impacts négatifs des travaux dangereux sur la santé des enfants et surtout les menaces sur les opportunités de vente du cacao de Côte d'Ivoire ont été décisifs dans la mobilisation des planteurs.

5.1.1.3. Moyens d'accompagnement et appuis

En général, il n'y a pas de moyens d'accompagnement, sauf dans un (1) ou deux (2) cas où les moyens étaient à la fois responsabilisants (exemple de la prise en charge autonome des déplacements et de la restauration des cibles par une ONG à Yamoussoukro) et permettaient quelques fois de laisser une mémoire de l'action de sensibilisation à la disposition des cibles (exemple de dons de cassette vidéo aux communautés villageoise par une ONG à Issia). Cette dernière initiative, quoique louable, est souvent non adaptée aux conditions des villages notamment le manque d'électricité.

Au regard de tout ce qui précède, les résultats de la caractérisation des actions de sensibilisation et mobilisation sont présentés dans le tableau 9

Tableau 9: Caractérisation des actions de SMO

Critères de caractérisation	NOTES
Type et Nombre d'activités composantes	1
Démarche méthodologique	1
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2
Moyens d'accompagnement et d'appui	1
TOTAL	5

La notation des critères de caractérisation des actions de mobilisation et de sensibilisation permet d'assigner une note de 5/8, correspondant à **12,5/20**. Les démarches de réalisation des actions de sensibilisation et de mobilisation et les activités qui les structurent ne correspondent que **moyennement** aux normes des approches participatives.

5.1.2. Impacts

5.1.2.1. Compréhension des messages et opinion sur le travail des enfants

L'ensemble des messages délivrés par les structures s'oriente suivant quatre (4) axes principaux qui résument les préoccupations essentielles du protocole Harkin-Engel, à savoir :

- menace pour la vente du cacao de Côte d'Ivoire ;
- droit des enfants à la scolarisation et à la formation ;
- préservation de la santé des enfants ;
- amélioration des conditions de vie des producteurs.

Ces quatre (4) préoccupations importantes n'ont été restituées que séparément selon les localités ou les cibles. Elles ne sont jamais citées ensemble par un même enquêté. Cela met en évidence le fait que le message n'articulait pas de manière suffisamment compréhensible la nécessité, pour

les cibles, des quatre (4) préoccupations et de leurs interactions. Il y a donc un réel besoin de formatage du message des actions de sensibilisation.

Au total, la faible articulation des messages et les démarches peu structurées ont tendance à biaiser les opinions des enquêtés sur le travail des enfants.

5.1.2.2.Changement de comportement dans l'utilisation des enfants

Les populations, en général, adhèrent aux messages reçus. Elles sont très sensibilisées et changent de comportement quant à l'utilisation de leurs enfants. On note donc une prise de conscience sur les méfaits de l'exposition des enfants aux pires formes de travail des enfants. De plus en plus d'enfants sont scolarisés.

Cependant, certaines préoccupations pertinentes, qui doivent recevoir une réponse convaincante et crédible, ont été exprimées :

- les parents n'obligent pas leurs enfants à aller aux champs ; leurs préoccupations sont plutôt la socialisation et le retrait des enfants du vagabondage et de l'oisiveté lorsque ceux-ci restent seuls au village ;
- la démarche d'amener les enfants aux champs est un moyen de formation et d'éducation de ceux-ci aux métiers agricoles et donc un moyen pour l'exploitation agricole d'assurer le renouvellement de sa main d'œuvre familiale.

La mesure de la variable « Impacts » s'est faite sur la base des notes attribuées aux critères qui viennent d'être analysés. Les notes sont consignées dans le tableau 10.

Tableau 10: évaluation des impacts des actions SMO

Critères d'impacts	NOTES
Compréhension du message délivré	1
Opinion sur le travail des enfants	1
Changement du comportement individuel	2
Changement dans l'utilisation des enfants	2
TOTAL	6

La variable « Impacts » des actions de mobilisation et de sensibilisation totalise une note de 6/8 qui correspond à **15/20**. Les impacts sont donc **bons**.

5.1.3. Durabilité

5.1.3.1. Mobilisation des ménages, implication de l'enquêté et partage du message

Comme indiqué plus haut, la mobilisation des ménages a été très importante. Cependant, le degré d'implication de l'enquêté de manière individuelle est faible, voire nul. Cela est normal vu que les réunions ont été les seuls types d'outils souvent utilisés. A ce sujet, il faut reconnaître que les outils d'animation et de sensibilisation qui utilisent des techniques théâtrales (mises en scène impliquant la population) restent parfois très lourds à exécuter. En définitive, l'enquête a montré que la majorité des personnes sensibilisées partage le message à leurs amis, frères, etc. dans d'autres localités.

5.1.3.2. Contribution des autorités villageoises au succès de l'action

Le rôle du Chef de village et des chefs de communautés a été décisif dans l'ensemble. Cela nous semble compréhensible car c'est à ces autorités que

revient souvent le rôle de l'accueil des étrangers et de relais dans la diffusion de l'information.

La mesure de la durabilité, selon les critères analysés ci-dessus, est reportée dans le tableau 11.

Tableau 11: durabilité des actions de SMO

Critères de mesure de durabilité	NOTES
Mobilisation des ménages	2
Degré d'implication de l'enquêté	0
Niveau de partage des messages reçu avec des personnes	2
Rôle ou contributions des autorités villageoises au succès de l'action	2
TOTAL	6

La durabilité est notée 6/8 ; ce qui correspond à une note de **15/20**. La durabilité est donc **bonne**.

5.1.4. Concordance

5.1.4.1. Concordance par rapport au protocole Harkin-Engel 2001

La concordance des actions de sensibilisation et de mobilisation avec le protocole Harkin-Engel est faible car les messages délivrés sont incomplets (Cf. 5.1.2.1).

5.1.4.2. Concordance par rapport aux recommandations à l'EID pilote

Les actions de sensibilisation sont en concordance par rapport à deux (2) actions urgentes recommandées par l'EID pilote : c'est-à-dire la sensibilisation des chefs de ménage pour l'arrêt immédiat de l'implication des enfants dans les travaux dangereux et leur sensibilisation pour la scolarisation des enfants et des filles en particulier. Mais les messages

délivrés n'ont pas tenu compte du besoin de promotion des groupes d'entraide et de groupe de prestation de service.

La mesure de la concordance, selon les critères analysés ci-dessus, est reportée dans le tableau 12.

Tableau 12: mesure concordance des actions de SMO

Critères de mesure de la concordance	NOTES
Concordance par rapport au protocole de Harkin-Engel	1
Concordance par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2
TOTAL	3

La concordance obtient une note de 3/4 ; ce qui correspond à une note de **15/20**. Selon les deux critères d'appréciation, la concordance est donc **bonne**.

5.1.5. Évaluation globale des actions de Sensibilisation et de Mobilisation

L'évaluation globale est basée sur l'ensemble des notes obtenues pour chacune des variables choisies. Le tableau 13 présente les résultats.

Tableau 13: Évaluation globale des actions SMO

ÉVALUATION GLOBALE DE L'ACTION	NOTES
Caractérisation	12,5
Impacts	15
Durabilité	15
Concordance	15
TOTAL	57,5

Les actions de sensibilisation et de mobilisation obtiennent une note de **57,5/80**. Elles sont donc jugées satisfaisantes. Par conséquent, ces actions de remédiation contribuent de manière significative à la lutte contre les pires

formes de travail des enfants. Elles présentent des profils suivants : *caractéristiques moyennes, bons impacts, bonne durabilité et bonne concordance* par rapport aux priorités nationales.

5.2. Évaluation des activités génératrices de revenus (AGR)

5.2.1. Caractérisation

5.2.1.1. Activités composantes et démarche méthodologique

Une activité génératrice de revenus requiert un processus assez élaboré, suivi et cohérent de diagnostic et d'études techniques allant jusqu'à une justification économique, sociale et juridique de l'activité et de chacune de ses composantes. C'est en cela qu'elle sera viable et appropriable par les bénéficiaires.

Pour être plus précis, la démarche normale d'un projet d'AGR comprend plusieurs phases successives : *diagnostic participatif, identification des solutions, étude sommaire de faisabilité des solutions identifiées, choix d'une solution et études approfondies de sa faisabilité, contractualisation, recherche de prestataires, mobilisation des ressources, mise en œuvre de l'AGR* proprement dite et enfin le *suivi-évaluation*.

Les enquêtes montrent plutôt que les projets d'AGR commençaient d'abord par le regroupement des bénéficiaires en association ou en coopératives puis allaient à la mise en œuvre directe de l'activité. Quelques structures affirment avoir utilisé des démarches participatives sans pouvoir le démontrer.

5.2.1.2. Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles

Dans la totalité des cas rencontrés, les activités génératrices de revenus répondent bien aux besoins des populations. Mais le problème à souligner est que la démarche doit être structurée car l'activité à retenir doit découler de la comparaison de plusieurs alternatives. Ce qui n'est pas souvent le cas pour les structures enquêtées.

5.2.1.3. Moyens d'accompagnement et appuis

Les moyens d'accompagnement sont peu pertinents, non justifiés dans la démarche et peuvent donc être rangés dans la catégorie des « cadeaux » qui déresponsabilisent au contraire des appuis structurants et de promotion de la professionnalisation.

Au regard de ce qui précède, les des activités génératrices de revenus sont caractérisées à travers le tableau 14 ci-dessous.

Tableau 14: Caractérisation des actions AGR

Critères de caractérisation	NOTES
Type et nombre d'activités composantes	0
Démarche méthodologique	0
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2
Moyens d'accompagnement et d'appui	0
TOTAL	2

Les critères de caractérisation des activités génératrices de revenus sont notés à 2/8 correspondant à **5/20**. Les caractéristiques sont donc jugées **faibles**.

5.2.2. Impacts

5.2.2.1. Amélioration des revenus ou tout autre progrès réalisé et satisfaction des bénéficiaires

Dans leur ensemble, les enquêtés déclarent qu'ils n'ont eu aucune amélioration de leurs revenus. Les déclarations suivantes de quelques enquêtés sont édifiantes à ce sujet : « à *Djirognepahio* : la machine est en panne », « à *Oumé* : les semences sont arrivées en retard et les conditions climatiques n'ont pas permis de récolte ... ». En effet, il a été constaté que toutes les activités AGR étaient complètement arrêtées, du fait essentiellement de l'improvisation qui a caractérisé leur mise en place. Il va s'en dire que les bénéficiaires sont non satisfaits de ces activités.

5.2.2.2. Niveau de fonctionnement actuel de l'activité.

Comme souligné précédemment, toutes les actions AGR sont en arrêt total. Les projets initiateurs de ces actions sont achevés depuis 2006 (exemple : Projet Wacap/RENFCAP à Alépé à Andou-M'batto).

Les mesures de la variable « Impacts » sont consignées dans le tableau 15.

Tableau 15: évaluation des impacts des AGR

Critères d'impacts	NOTES
Amélioration des revenus ou tout autre progrès réalisés	0
Taux de satisfaction des bénéficiaires	0
Niveau de fonctionnement actuel	0
TOTAL	0

La variable Impacts des activités génératrices de revenus obtient une note de 0/6 qui correspond à **0/20**. Les impacts sont **nuls**.

5.2.3. Durabilité

5.2.3.1. Implication des ménages et des enquêtés

De l'enquête, il ressort que l'implication des ménages et de l'enquêté est très faible. Ils sont tous passifs. La faible participation des bénéficiaires est liée aux insuffisances de la démarche méthodologique. Des démarches peu structurées entretiennent une mentalité de « cadeau » et génèrent, dans presque tous les cas, des mésententes, des rivalités ou des conflits ouverts au sein des populations cibles.

5.2.3.2. Contribution des autorités villageoises et des prestataires au succès de l'action

Le rôle du Chef de village est routinier : don de terre pour la réalisation de l'AGR, caution morale, etc. Il en est de même pour les prestataires, même si ceux-ci sont des structures bien constituées comme l'ANADER (cas de Oumé avec ASA).

5.2.3.3. Existence d'un système financier pour la pérennisation de l'activité

Dans tous les cas d'AGR enquêtés, il n'y a aucun système financier relais pour l'entretien de l'activité.

La mesure de la durabilité, selon les critères choisis, est reportée dans le tableau 16

Tableau 16: Durabilité des actions d'AGR

Critères de mesure de durabilité	NOTES
Degré d'implication des ménages	1
Degré d'implication de l'enquêté	1
Rôle ou contributions des autorités villageoises au succès de l'activité	1
Rôle ou contributions des prestataires au succès de l'action	0
Mise en place de système pour assurer la pérennité financière	0
TOTAL	3

La durabilité est notée 3/10 ; ce qui correspond à une note de **6/20**. La durabilité est **faible**. Aucun effet des activités génératrices de revenus n'a été noté sur le terrain.

5.2.4. Concordance

Les AGR apparaissent dans tous les messages et objectifs de lutte contre la pauvreté. Ainsi, leur concordance est excellente par rapport au protocole Harkin-Engel, à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté et aux recommandations à moyen terme de l'EID pilote dont « *la création de centres d'éducation communautaires accompagnés d'activités génératrices de revenus pour supporter leur fonctionnement...* »

Les différents critères sont présentés dans le tableau 17 suivant :

Tableau 17: Mesure de concordance des actions AGR

Critères de mesure de concordance	NOTES
Concordance par rapport à la stratégie de réduction de la pauvreté	2
Concordance par rapport au protocole Harkin-Engel	1
Concordance par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2
TOTAL	5

La note de la concordance est de 5/6 ; ce qui correspond à une note de **16,7/20**. Selon les trois critères d'appréciation, la concordance est donc **bonne**. Cependant, les résultats attendus sont très insatisfaisants compte tenu de la démarche improvisée et déstructurante.

5.2.5. Évaluation globale des activités génératrices de revenus

L'évaluation globale des activités génératrices de revenus est présentée dans le tableau 18 suivant :

Tableau 18: Évaluation globale des actions d'AGR

ÉVALUATION GLOBALE DE L'ACTION	NOTES
Caractéristiques	5
Impacts	0
Durabilité	6
Concordance	16,7
TOTAL	27,7

Les activités génératrices de revenus obtiennent une note de **27,7/80**. Elles sont donc jugées globalement **insatisfaisantes**. Par conséquent, les AGR n'ont pas d'effets directs perceptibles par rapport à la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Elles présentent des profils *caractéristiques faibles*, de *faibles impacts*, une *durabilité* faible et une *bonne concordance*.

5.3. Évaluation des actions Infrastructures

5.3.1. Caractérisation de l'action

5.3.3.1. Activités composantes et démarche méthodologique

La démarche participative d'appui à la mise en place d'une infrastructure est structurée selon les mêmes principes que ceux d'une action AGR.

Les infrastructures identifiées par la présente étude sont les séchoirs solaires, les forages et les écoles. Dans l'ensemble, les activités qui ont servi à la mise en place de ces actions semblent s'être référées à des logiques d'implication responsabilisante des bénéficiaires ; c'est le cas, en particulier, pour les séchoirs solaires où les activités sont soutenues par les structures industrielles. Cependant les démarches restent peu structurées car les outils de responsabilisation et de l'appropriation par les bénéficiaires ne sont pas clairement perceptibles.

5.3.3.2. Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles, moyens d'accompagnement et appuis

La construction d'infrastructure répond généralement aux besoins des populations. Cependant, les moyens d'accompagnement et d'appui sont peu pertinents par rapport à l'objectif de la responsabilisation et de pérennisation. En dehors du cas des séchoirs, dans une certaine mesure, la contribution des bénéficiaires est généralement faible et non contractualisée.

Le bilan de la caractérisation des actions d'Infrastructure est dressé par le tableau 19 ci-après.

Tableau 19: Caractérisation des actions d'Infrastructure

Critères de caractérisation	NOTES
Type et nombre d'activités composantes	2
Démarche méthodologique	1
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2
Moyens d'accompagnement et d'appui	1
TOTAL	6

La notation des critères de caractérisation des actions d'Infrastructure permet d'assigner une note de 6/8, correspondant à **15/20**. Les démarches et les activités qui les structurent sont donc jugées **bonnes**.

5.3.2. Impacts

5.3.2.1. Amélioration des revenus ou tout autre progrès réalisé et satisfaction des bénéficiaires

Dans l'ensemble, les bénéficiaires sont satisfaits de la mise en œuvre des infrastructures pour diverses raisons : amélioration des conditions de vie, de travail et de scolarisation.

Le bilan de la gestion est satisfaisant surtout pour les bâtiments car il s'agit d'écoles. La gestion collective est déjà prise en charge par des comités traditionnellement déjà formalisés tels que les COGES des écoles et les comités d'entretien et de réparation des pompes. Par contre, pour les nouvelles activités telles que les séchoirs solaires, la gestion par la collectivité des bénéficiaires ou le passage à la phase des séchoirs individuels restent encore à construire. La tendance actuelle des membres des coopératives bénéficiaires à réclamer des séchoirs individuels confirme ce besoin ; si leur besoin n'est pas rapidement satisfait, les acquis fragiles pourraient être réduits à néant.

5.3.2.2. Niveau actuel de fonctionnement

Toutes les infrastructures qui ont fait l'objet de la présente enquête sont encore fonctionnelles.

Le bilan de l'analyse de la variable « Impacts » est présenté dans le tableau 20 :

Tableau 20: Évaluation des impacts des actions d'INF

Critères d'impacts	NOTES
Amélioration des revenus ou tout autre progrès réalisés	2
Taux de satisfaction des bénéficiaires	1
Niveau de fonctionnement actuel	2
TOTAL	5

La variable « Impacts » des infrastructures obtient une note de 5/6 qui correspond à **16,6/20**. Les impacts sont **bons**.

5.3.3. Durabilité

5.3.3.1. Implication des ménages et des autorités villageoises

La mise en place et l'exploitation des écoles et des forages, a impliqué les ménages et les autorités villageoises selon un schéma à l'approche et aux procédures de contractualisation standard des projets des ex-fonds régionaux d'aménagement rural (FRAR). Pour ce qui est des séchoirs, l'implication a été d'autant plus forte que l'action a été portée par un groupe d'intérêt économique : la coopérative.

5.3.3.2. Existence d'un système de financement relais pour la pérennisation de l'activité

La prise en charge est assurée par les comités de gestion scolaire (COGES) et les comités locaux de gestion des pompes.

Le bilan de l'évaluation de la durabilité est rapporté dans le tableau 21.

Tableau 21: Durabilité des actions d'INF.

Critères de mesure de durabilité	NOTES
Implication des ménages dans la mise en place et l'exploitation	2
Rôle ou contributions des autorités villageoises au succès de l'activité	1
Mise en place de système pour assurer la pérennité financière	2
TOTAL	5

La durabilité est notée 5/6 ; ce qui correspond à une note de **16,6/20**. La durabilité est **bonne**.

5.3.4. Concordance

Les infrastructures comme les AGR sont en parfaite concordance avec le protocole Harkin-Engel, avec les recommandations de l'EID pilote et avec la

politique nationale sectorielle de développement des infrastructures économiques.

La concordance des infrastructures est évaluée dans le tableau 22 suivant :

Tableau 22: Mesure de la concordance des actions d'INF

Critères de mesure de concordance	NOTES
Concordance par rapport à la politique sectorielle de développement des infrastructures économiques	2
Concordance par rapport au protocole Harkin-Engel	2
Concordance par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2
TOTAL	6

La concordance obtient une note de 6/6 ; ce qui correspond à une note de **20/20**. Selon les trois critères d'appréciation, la concordance est donc **très bonne**.

5.3.5. Évaluation globale des actions d'infrastructure

L'évaluation globale est basée sur l'ensemble des notes obtenues pour chacune des variables choisies. Le tableau 23 présente les résultats.

Tableau 23: Évaluation globale des actions d'infrastructures

ÉVALUATION GLOBALE DE L'ACTION	NOTES
Caractérisation	15
Impacts	16,6
Durabilité	16,6
Concordance	20
TOTAL	68,2

Les actions « Infrastructures » obtiennent une note de **68,2/80**. Elles sont donc jugées globalement **très satisfaisantes**. Cela est dû à l'existence de procédures standards bien connues de tous, y compris les villageois, pour la

mise en place des infrastructures en Côte d'Ivoire, à la suite de toutes les expériences des FRAR. Cependant dans le cas de nouvelles activités telles que les séchoirs, la démarche reste à construire.

5.4. Évaluation des actions de Formation et Renforcement de Capacités (FRC)

5.4.1. Caractérisation

5.4.1.1. Activités composantes et démarche méthodologique

Les données d'enquête indiquent que cette action se décline sous deux formes principales : l'alphabétisation et la formation professionnelle (apprentissage de métiers).

La démarche de mise en œuvre est suffisamment bien structurée car elle est exécutée par des agents du Ministère de l'Éducation Nationale/Service Autonome d'Alphabétisation. Ces prestataires ont une maîtrise avérée des approches pédagogiques et méthodologiques indispensables pour ce type d'action. La mise en œuvre est donc faite selon les normes et procédures rodées et bien connues. Cependant, la phase de préparation de l'action (notamment, diagnostic participatif, recrutement des candidats individuels, collectifs ou institutionnels, étude de faisabilité) pourrait être rationalisée pour la durabilité des résultats.

5.4.1.2. Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles

Dans le cas de la formation professionnelle, le choix du métier est fait par le bénéficiaire lui-même. Dans le cas de l'alphabétisation, les promoteurs privilégiaient l'adhésion volontaire des candidats. Dans les deux cas, les formations répondent aux besoins immédiats des bénéficiaires. Cependant, une question reste posée, à savoir : les bénéficiaires trouvent-ils tous des

débouchés dans leur village (cas de couture) ou bien devront-ils émigrer en milieux urbains pour tirer avantage de leur nouveau métier ?

5.4.1.3. Moyens d'accompagnement et appuis

Les moyens d'accompagnement se résument, dans le cas de l'apprentissage de métiers, aux matériels à usage collectif : tables de couture, machine à coudre, papiers maître, etc. Dans le cas de l'alphabétisation fonctionnelle, les participants reçoivent les supports et participent eux-mêmes à l'achat des fournitures de base (stylo, cahier, ardoise et craie).

Le bilan de la caractérisation des actions de formation et de renforcement de capacité s'établit comme suit :

Tableau 24: Caractérisation des actions FRC

Critères de caractérisation	NOTES
Type et nombre d'activités composantes	1
Démarche méthodologique	2
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2
Moyens d'accompagnement et d'appui	2
TOTAL	7

La caractérisation des actions de formation et de renforcement de capacité aboutit à la note de 7/8, correspondant à **17,5/20**. Les caractéristiques sont donc **très bonnes**.

5.4.2. Impacts

Les apprenants sont satisfaits dans l'ensemble ; les compétences visées sont acquises et bien reconnues comme un progrès indéniable par les bénéficiaires. Cependant, l'impact est faible lorsque les cibles sont des

enfants destinés à être insérés dans un métier. En effet, l'apprentissage est souvent interrompu lorsque les financements rémunérant les prestations des « maîtres de métiers » sont suspendus à la fin du projet.

Les critères analysés permettent de donner une note à la variable « Impacts ». Les mesures sont consignées dans le tableau 25.

Tableau 25: Évaluation des impacts des actions de FRC

Critères d'impacts	NOTES
Taux de satisfaction	2
Niveau des capacités acquises, cas de l'alphabétisation	2
Niveau des capacités acquises, cas de l'apprentissage de métiers	1
TOTAL	5

La variable « Impacts » des actions FRC obtient une note de 5/6 qui correspondant à **16,6/20**. Les impacts sont **bons**.

5.4.3. Durabilité

5.4.3.1. Implication des ménages et de l'enquêté, contribution des autorités villageoises au succès de l'action

Les autorités villageoises et les ménages ont joué un rôle d'encouragement et de soutien dans la mise en œuvre de l'action : don de locaux, hébergement des formateurs, paiement d'inscription, etc. C'est le cas à Monga S/P Adzopé, où une famille a fait don d'un local à l'ONG RENFCAP pour la formation à la couture. Il en est de même pour les participants qui étaient très motivés, assidus et ont donc fait preuve d'une adhésion totale à l'action.

5.4.3.2. Existence de système financement relais après projet

Il n'y a pas de système de financement après projet pour l'installation des apprentis. Les bénéficiaires sont livrés à eux-mêmes. Cela compromet fortement la durabilité des acquis.

La durabilité est évaluée comme suit (tableau 26) :

Tableau 26: Durabilité des actions de Formation et renforcement de capacités

Critères de mesure de durabilité	NOTES
Degré d'implication des ménages	2
Degré d'implication de l'enquêté	2
Rôle ou contributions des autorités villageoises au succès de l'action	2
Existence d'un système de financement relais après projet	0
TOTAL	6

La durabilité est notée 6/8 ; ce qui correspond à une note de **15/20**. La durabilité est **bonne**.

5.4.4. Concordance

Les actions de formation et de renforcement de capacités sont en parfaite concordance avec le plan national d'alphabétisation et de formation professionnelle, le protocole Harkin-Engel et avec les recommandations de l'EID pilote.

La concordance des actions de formation et de renforcement de capacités est évaluée dans le tableau 27 suivant :

Tableau 27: Mesure de concordance des actions de FRC

Critères de mesure de concordance	NOTES
Concordance par rapport au plan national d'alphabétisation et de formation professionnelle	2
Concordance par rapport au protocole de Harkin-Engel	2
Concordance par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2
TOTAL	6

La concordance obtient une note de 6/6 ; ce qui correspond à une note de **20/20**. Selon les deux critères d’appréciation, la concordance est donc **très bonne**.

5.4.5. Évaluation globale des actions de formation et renforcement de capacités

L’évaluation globale est basée sur l’ensemble des notes obtenues pour chacune des variables choisies. Le tableau 28 présente les résultats

Tableau 28: Évaluation globale des actions FRC

ÉVALUATION GLOBALE DE L’ACTION	NOTES
Caractérisation	17,5
Impacts	16,6
Durabilité	15
Concordance	20
TOTAL	69,1

Les actions de formation et de renforcement de capacités obtiennent une note de **69,1/80**. Elles sont donc jugées **très satisfaisantes**.

Ce résultat doit cependant être relativisé pour les deux raisons présentées dans l’argumentaire : faiblesse de la démarche de préparation et absence de système de financement après projet conduisant à des problématiques non résolues de valorisation des acquis ; ainsi à Biaka village d’Aobisso, les bénéficiaires font-ils remarquer que leur environnement ne leur permet pas d’entretenir ou de valoriser les acquis de l’alphabétisation fonctionnelle.

5.5. Évaluation des actions de Retrait et Réinsertion (RRS)

5.5.1. Caractérisation

Les données d'enquêtes montrent que l'action RRS est exécutée avec deux finalités : retrait et réinsertion des enfants non scolarisés soit dans le circuit formel scolaire, soit dans l'apprentissage de métiers.

D'un point de vue normatif, la démarche méthodologique est identique à celle des actions de formations et de renforcement de capacités. Cependant, l'implication des parents (par exemple autorisation écrite et signée pour le retrait de l'enfant) peut donner plus de garantie au résultat de l'action de retrait, le retrait étant une question sensible du fait que les producteurs expriment des inquiétudes pour la relève de la main d'œuvre agricole.

La démarche est peu structurée ; l'activité de retrait est peu formalisée (faible codification) et ne concernent que de faibles effectifs de bénéficiaires, contrairement aux cas de trafic et de traite ; quant à la réinsertion dans des corps de métiers, elle n'est pas suffisamment préparée et débouche toujours sur des impasses pour les bénéficiaires (prise en charge autonome) lorsque le projet prend fin.

Dans la démarche, l'activité de formation bénéficie des mêmes atouts que les FRC : qualité professionnelle des prestataires, fortes implication et adhésion des bénéficiaires.

Sur ces bases, des actions de retrait et réinsertion sont caractérisées comme suit (tableau 29) :

Tableau 29: Caractérisation des actions de RRS

Critères de caractérisation	NOTES
Type et nombre d'activités composantes	1
Démarche méthodologique	1
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2
Moyens d'accompagnement et d'appui	2
TOTAL	6

La caractérisation des actions de mobilisation et de sensibilisation est faite par la note de 6/8, correspondant à **15/20**. Les caractéristiques sont donc **bonnes**.

5.5.2. Impacts

Les apprenants sont satisfaits dans l'ensemble. Le taux de scolarisation local est en hausse. Cependant, le volet réinsertion reste sans suite après les projets.

Les mesures de la variable « Impacts » sont consignées dans le tableau 30.

Tableau 30: Évaluation des impacts des actions de RRS

Critères d'impacts	NOTES
Taux de satisfaction des bénéficiaires par rapport à la scolarisation	2
Taux de satisfaction des bénéficiaires par rapport à la réinsertion dans un métier	0
Niveau d'achèvement de la scolarisation	2
Niveau d'achèvement de l'apprentissage des métiers	0
Effet sur le taux de scolarisation local	2
TOTAL	6

La variable « Impacts » des actions de Retrait et réinsertion obtient la note de 6/10 qui correspond à **12/20**. Les impacts sont **moyens**.

5.5.3. Durabilité

5.5.3.1. Implication des ménages et de l'enquête et contribution des autorités villageoises

Les autorités villageoises jouent un rôle décisif dans la mise en œuvre de l'action. Les ménages sont plus impliqués lorsqu'il s'agit de la scolarisation que lorsqu'il s'agit de l'apprentissage de métier. Les participants sont en général très impliqués et adhèrent à l'action.

5.5.3.2. Existence de système financement relais après projet

De même que les actions de formations et renforcements de capacité, il n'y a pas de système de financement après projet pour l'installation des apprentis de métiers. Pour les enfants insérés dans le système scolaire formel, la relève de la prise en charge revient aux parents qui les assument effectivement.

La durabilité est évaluée comme suit :

Tableau 31: Durabilité des actions de RRS

Critères de mesure de durabilité	NOTES
Degré d'implication des ménages pour la scolarisation	2
Degré d'implication des ménages pour l'apprentissage de métiers	0
Degré d'implication de l'enquête	2
Rôle ou contributions des autorités villageoises au succès de l'action	2
Existence d'un système de financement relais après projet	0
TOTAL	6

La durabilité est notée 6/10 ; ce qui correspond à une note de **12/20**. La durabilité est **moyenne**, tirée vers le bas par le poids négatif des prises en charge des réinsertions dans un métier.

5.5.4. Concordance

Les actions RRS, dans leur volet de réinsertion sont en concordance avec les plans sectoriels d'éducation et de formation professionnelle ; la réinsertion d'enfants qui ont été renvoyés de l'école publique pour insuffisance de rendement est, par ailleurs une opportunité pour les parents qui n'ont pas de ressources suffisantes pour s'adresser à des systèmes de formation privés. Dans ce registre, l'absence, en milieu rural, de structures du ministère de la formation professionnelle pénalise la durabilité des activités de réinsertion dans un métier. Les activités de RRS complètent positivement les recommandations de l'EID pilote.

L'évaluation de la concordance est consignée dans le tableau suivant :

Tableau 32: Mesure de concordance des actions de RRS

Critères de mesure de concordance	NOTES
Concordance par rapport au plan sectoriel d'Éducation et de formation professionnelle	2
Concordance par rapport au protocole de Harkin-Engel	2
Concordance par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2
TOTAL	6

La concordance obtient une note de 6/6 ; ce qui correspond à une note de **20/20**. Selon les deux critères d'appréciation, la concordance est donc **très bonne**.

5.5.5. Évaluation globale des actions de retrait et de réinsertion sociale

L'évaluation globale des actions de retrait et de réinsertion est consignée dans le tableau 33 suivant :

Tableau 33: Évaluation globale des actions de retrait et réinsertion sociale

ÉVALUATION GLOBALE DE L'ACTION	NOTES
Caractéristiques	15
Impacts	12
Durabilité	12
Concordance	20
TOTAL	59

Les actions de retrait et de réinsertion obtiennent une note de **59/80**. Elles sont donc jugées globalement **satisfaisantes**.

5.6. Évaluation des actions de cacaoculture durable (CDU)

5.6.1. Caractérisation

5.6.1.1. Activités composantes et démarche méthodologique

Les actions de cacaoculture durable ont développé trois types d'instruments de mise en oeuvre sur le terrain : champs écoles, système de traçabilité, séchoirs solaires. Le choix des activités, leur nature, de même que les intervenants (acteurs et prestataires) sont plutôt pertinents. Cependant, bien que la démarche méthodologique soit bien structurée, il reste malgré tout, à vérifier le caractère participatif des appuis. En particulier, l'absence de structures professionnelles d'animation rurale et/ou d'appui conseil (ONGs, cabinets, etc.) dans les partenariats (chaîne d'intervenants) c'est-à-dire dans les démarches est un handicap important. Par exemple, les primes à la qualité pourraient être avantageusement valorisées dans d'autres actions en aval telles que caisse mutuelle d'épargne et de crédit, infrastructures, AGR, FRC, etc.

5.6.1.2. Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles et moyens d'accompagnement

Les cibles enquêtées mentionnent l'opportunité de ces actions entreprises pour la cacaoculture durable. Faire de la qualité est un réel besoin pour le producteur car gage d'amélioration du rendement et de valorisation de ses terres dans une perspective de diversification.

5.6.1.3. Moyens d'accompagnement et appuis

Les moyens d'accompagnement sont pertinents et motivants. Ils sont pertinents par rapport aux opportunités à exploiter pour l'amélioration de la qualité des produits. Il s'agit par exemple du choix de champs écoles dans une plantation permettant ainsi de traiter plusieurs questions :

- lutte contre les prédateurs ;
- lutte contre les maladies ;
- maîtrise de bonnes pratiques culturales ;
- incitation par versement de primes.

Les moyens d'accompagnements sont motivants par rapport à la prime, aux matériels fournis et aux technologies transférées.

Le bilan de la caractérisation des actions de cacaoculture durable s'établit comme suit (tableau 34)

Tableau 34: Caractérisation des actions de CDU

Critères de caractérisation	NOTES
Type et nombre d'activités composantes	1
Démarche méthodologique	1
Pertinence de l'action par rapport aux besoins réels des cibles	2
Moyens d'accompagnement et d'appui	2
TOTAL	6

La caractérisation des actions de cacaoculture durable assigne une note de 6/8 correspondant à **15/20**. Les caractéristiques sont donc **bonnes**.

5.6.2. Impacts

L'enquête montre que 90% des interviewés sont satisfaits des actions menées dans le cadre de la cacaoculture durable :

- 83% déclarent constater une amélioration de leur niveau de vie par la perception des primes à la qualité (cas d'une industrie à Abengourou), bien que ces activités de primes à la qualité soient relativement récentes ;
- Au niveau des champs écoles, les nouvelles technologies et techniques culturales sont bien maîtrisées par les producteurs.

L'évaluation des impacts des actions de cacao-culture durable est consignée dans le tableau suivant :

Tableau 35: Évaluation des impacts des actions de CDU

Critères d'impacts	NOTES
Taux de satisfaction des bénéficiaires	2
Amélioration des revenus	1
Maîtrise des nouvelles techniques	2
TOTAL	5

La variable « Impacts » des actions de cacao-culture durable obtient une note de 5/6 qui correspond à **16,6/20**. Les impacts sont **bons**.

5.6.3. Durabilité

5.6.3.1. Implication et capacités à transmettre les acquis des formations de l'enquêté, initiatives

Les observations du terrain montrent une bonne contribution des enquêtés sur les actions de séchoirs et de champs écoles. Les enquêtés déclarent dans la majorité des cas être capables de transmettre les acquis. Il reste cependant à vérifier si l'activité maîtrisée peut être hissée au rang d'un métier rural ; à ce sujet aucune initiative de reproduction des acquis chez de nouveaux candidats n'a été notée : les bénéficiaires justifient cet état de fait par le caractère encore récent des actions.

5.6.3.2. Existence de système de financement relais après projet

Il n'existe aucun système de financement relais ; la poursuite autonome n'est pas définie :

- pour le séchoir : de la gestion collective à l'installation individuelle

- pour le champ école : financements autonomes des déplacements des relais et leurs intéressements

L'évaluation finale de la durabilité des actions menées dans le cadre de la cacaoculture est consignée dans le tableau 36 suivant :

Tableau 36: Durabilité des actions de la CDU

Critères de mesure de durabilité	NOTES
Degré d'implication de l'enquêté	2
Initiatives prises par les participants	2
Capacité à transmettre les acquis des formations (champs écoles)	0
Existence d'un système de financement relais après projet	0
TOTAL	4

La durabilité est notée 4/8 ; ce qui correspond à une note de **10/20**. La durabilité est **moyenne**.

5.6.4. Concordance

Les actions de la cacaoculture durable répondent aux objectifs d'amélioration de la qualité et d'accroissement des revenus. Elles répondent donc aux objectifs de développement agricole, aux préoccupations du protocole Harkin-Engel et élargit même le cadre des recommandations de l'EID.

Tableau 37: Mesure de la concordance des actions de CDU

Critères de mesure de concordance	NOTES
Concordance par rapport au plan national de développement agricole	2
Concordance par rapport au protocole de Harkin-Engel	2
Concordance par rapport aux recommandations de l'EID pilote	2
TOTAL	6

La concordance obtient une note de 6/6 ; ce qui correspond à une note de **20/20**. Selon les deux critères d'appréciation, la concordance est donc **très bonne**.

5.6.5. Évaluation globale des actions de la cacaoculture durable

L'évaluation globale des actions de la cacaoculture durable est consignée dans le tableau suivant :

Tableau 38: Évaluation globale des actions de CDU

ÉVALUATION GLOBALE DE L'ACTION	NOTES
Caractérisation	15
Impacts	16,6
Durabilité	10
Concordance	20
TOTAL	61,6

Les actions entreprises dans le cadre de la cacaoculture durable obtiennent une note de **61,6/80**. Elles sont donc jugées **très satisfaisantes**.

5.7. Évaluation des actions d'Assistance sanitaire et sociale (ASS)

Dans le cadre de la présente étude, trois (3) structures dont deux (2) ONGs et un (1) Industriel avaient été choisies sur la base des fiches synoptiques qui ont servi de base pour l'échantillonnage.

Les enquêtes de terrain ont montré que les activités menées par les deux ONGs ne pouvaient pas être rangées dans une action globale et intrinsèque d'assistance sanitaire et sociale (ASS). De l'échantillon d'enquête, seul l'Industriel mène des activités de ce type. Cependant, là aussi, il ne s'agit que d'actions classiques d'incitation et de motivation de ladite entreprise à

l'endroit de ses seuls travailleurs. Ces actions s'inscrivent dans une stratégie normale de management des ressources humaines.

Pour ces raisons, l'évaluation des actions d'assistance sanitaire et sociale (ASS) a été sans objet du fait que les actions menées par cet Industriel ne s'inscrivent pas *stricto sensus* dans le cadre de la lutte contre les PFTE.

5.8. Synthèse des résultats

5.8.1. Structuration des actions

Le tableau suivant fait une synthèse des résultats des évaluations des actions de remédiation.

Tableau 39 : Synthèse des évaluations des différentes actions

Actions	Variables				Note d'évaluation	observations
	Caracté- risation	Impacts	Durabilité	Concor- dance		
SMO	12,5	15	15	15	57,5	satisfaisant
INF	15	16,6	16,6	20	68,2	très satisfaisant
CDU	15	16,6	10	20	61,6	très satisfaisant
RRS	15	12	12	20	59	satisfaisant
FRC	17,5	16,6	15	20	69,1	Très satisfaisant
AGR	5	0	6	20	31	insatisfaisant
Moyenne	13,3	12,8	10,1	19,5	57,7	Satisfaisant

On note que les actions de remédiation sont en moyenne satisfaisantes lorsqu'elles sont appréciées globalement du point de vue de leur pertinence, impacts et durabilité. Leurs objectifs et résultats sont parfaitement concordants avec les grands principes de la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

La variable « concordance » apparaît d'ailleurs dans le cadre de cette analyse comme un biais qui surévalue les résultats finaux des actions de remédiation étudiées.

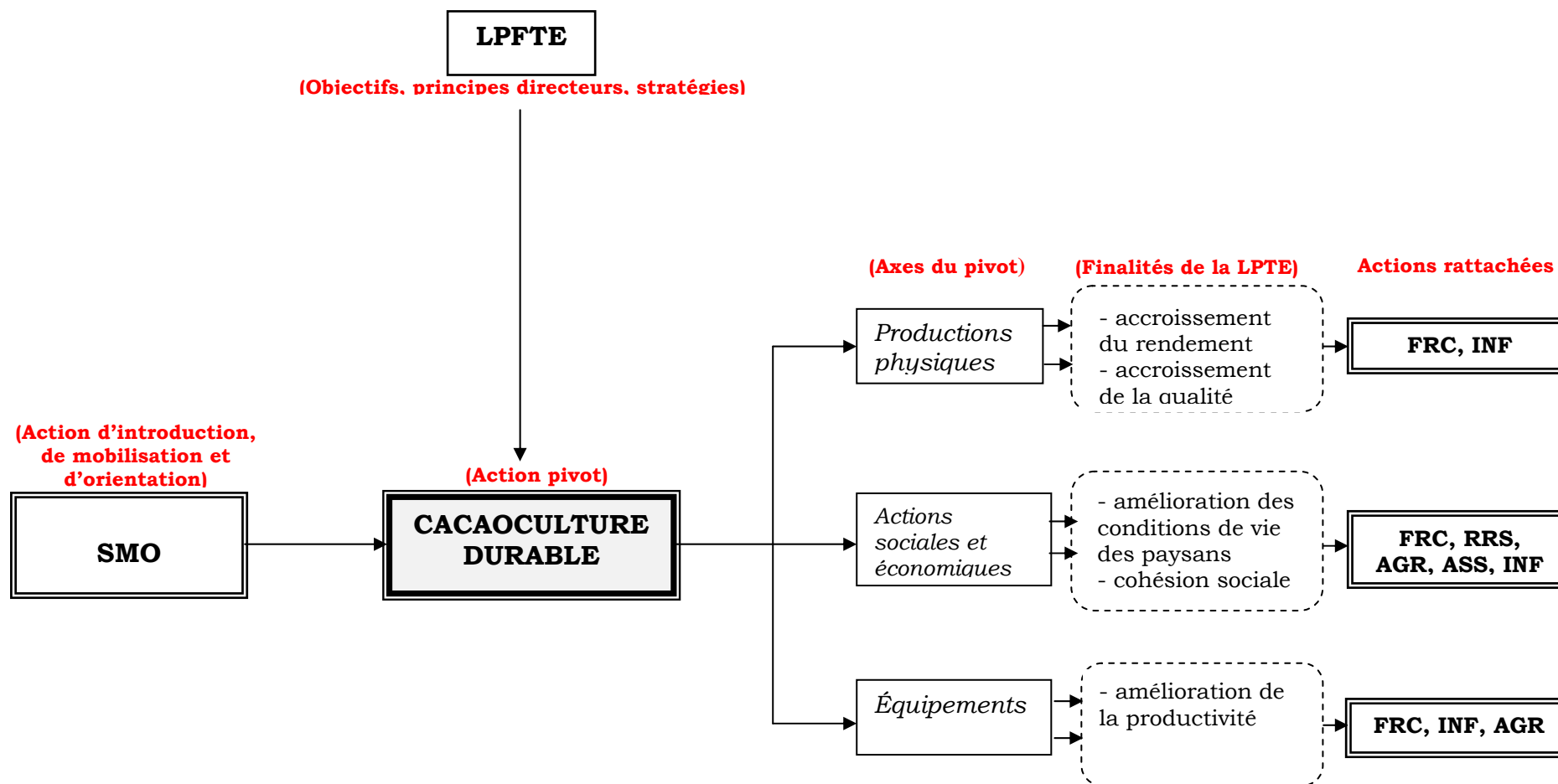
Autrement, dans l'ensemble, les démarches méthodologiques de même que les outils qui les servent sont en général pauvres, les impacts ne sont que moyennement perceptibles tandis que la durabilité doit être améliorée significativement.

Prise individuellement, l'action « cacaoculture durable » apparaît comme une action pivot et potentiellement la plus structurante à deux titres :

- au niveau des interventions, c'est-à-dire de toutes les autres actions ;
- au niveau des différents protagonistes, c'est-à-dire État ONG, Structures de recherche, Structure de vulgarisation, Industriels/Exportateurs et Coopératives.

Une des structurations justifiables et opérationnelles de toutes les actions de remédiation autour de l'action « cacaoculture durable » peut être ainsi schématisée comme indiqué sur la figure 9 ci-après :

Figure 9: Schéma de structuration des actions



Dans ce schéma, toutes les actions se rattachent aux objectifs, principes directeurs et stratégies de la lutte contre les pires formes de travail des enfants (LPTE) par les actions de promotion d'une cacaoculture durable (CDU) qui ainsi :

- devient le pivot des démarches méthodologiques ;
- rattache les finalités de toutes les actions de remédiation à celle de la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Les finalités, objectifs et principes directeurs de la lutte sont définis par l'État de Côte d'Ivoire et coordonnées par le SSTE.

La démarche commence par des actions de sensibilisation et de mobilisation (SMO). Ces actions sont organisées suivant une méthodologie d'approche participative rigoureuse, permettant d'établir clairement :

- des relations constructives et interactives entre les cibles, bénéficiaires et les différentes structures ;
- le diagnostic des problèmes, des potentialités et des attentes des acteurs ;
- la faisabilité technique, économique et sociale des solutions aux problématiques issues des diagnostics ;
- le suivi-évaluation et la réorientation subséquente des actions.

Dans une deuxième étape, les solutions issues des problématiques de la cacaoculture durable sont traduites en actions de remédiation ayant des rattachements clairs avec un ou plusieurs des trois axes de l'action pivot (cacaoculture durable) : productions physiques, actions de développement économique et social et densification des réseaux d'équipements et d'infrastructures structurantes et d'amélioration des productivités.

Lorsque ce schéma n'est pas privilégié, les actions de remédiation accusent les lacunes suivantes :

- *i) Cacaoculture durable (CDU) : orientation unilatérale vers la production physique (rendement et qualité), pas de lien évident avec les autres composantes de la politique de lutte contre les pires formes de travail des enfants. Le thème du travail des enfants n'est plus visible dans l'action et, surtout, les besoins de pérennisation des résultats ou de la reproductibilité des activités par les bénéficiaires sont ignorés.*
- *ii) Sensibilisation et mobilisation (SMO) : les messages ne couvrent pas complètement les différents axes à privilégier dans la LPFTE. Les démarches qui en découlent sont peu structurées et parfois totalement improvisées (*insuffisance des diagnostics, faible interaction avec les cibles, insuffisance des modes de responsabilisation des bénéficiaires, finalités mal définies pour les actions envisagées*).*
- *iii) Infrastructures (INF) : Gestion collective mal maîtrisée en dehors des écoles et des forages.*
- *iv) Retrait et réinsertion sociale (RRS) : Concepts confus et peu formalisés, démarche peu structurée et, conséquemment, faibles impacts.*
- *v) Formation et renforcement des capacités (FRC) : Faibles impacts lorsque les cibles sont des enfants à réinsérer dans la filière professionnelle ; les finalités de l'action ne sont pas maîtrisées.*
- *vi) Activité génératrices de revenus (AGR) : Choix d'activités opportunistes justifiés uniquement par l'existence de subventions à capter.*

5.8.2. Structuration des parties prenantes

Une démarche pertinente, dans le cadre de la cacaoculture durable, devrait être capable de mettre en synergie les structures professionnelles d'animation rurale et/ou d'appui conseils (ONGs, cabinets, etc.) d'une part et le triplet Recherche, Vulgarisation et Industriels, d'autre part.

Dans ce schéma, les structures professionnelles d'animation rurale et /ou d'appui conseils devraient avoir un rôle exclusif dans la préparation des activités de sensibilisation et de diagnostic. Quant à la recherche, elle jouerait son rôle traditionnel de mise au point de technologies et techniques nouvelles, en appui aux solutions aux problèmes identifiés par les diagnostics participatifs pilotés par les structures professionnelles d'animation rurale et d'appui conseils. La vulgarisation aurait un rôle de diffusion et de transfert des technologies proposées par la recherche. Enfin, dans la synergie souhaitée, les Industriels auraient un rôle de promotion des thèmes et attitudes favorables à la bonne qualité des productions cacaoyères.

Sur le terrain, on constate effectivement que les différentes parties prenantes jouent des partitions non encore suffisamment fédérées ; dans le cadre de la lutte contre les pires formes de travail des enfants (LPFTE), chacune d'elles poursuit des objectifs qui lui sont typiques et pertinentes :

Pour les *Industriels*, la lutte contre les pires formes de travail des enfants est une bonne opportunité pour faire de l'amélioration de qualité, pour fidéliser leurs fournisseurs (coopératives et producteurs individuels) et pour améliorer leur image de marque.

Pour les *Coopératives*, il s'agit d'abord de cristalliser le sentiment d'appartenance de leurs sociétaires (accroissement de la valeur d'usage de la coopérative) ; elles tirent ensuite une légitimité dans les initiatives concrètement menées avec leur participation.

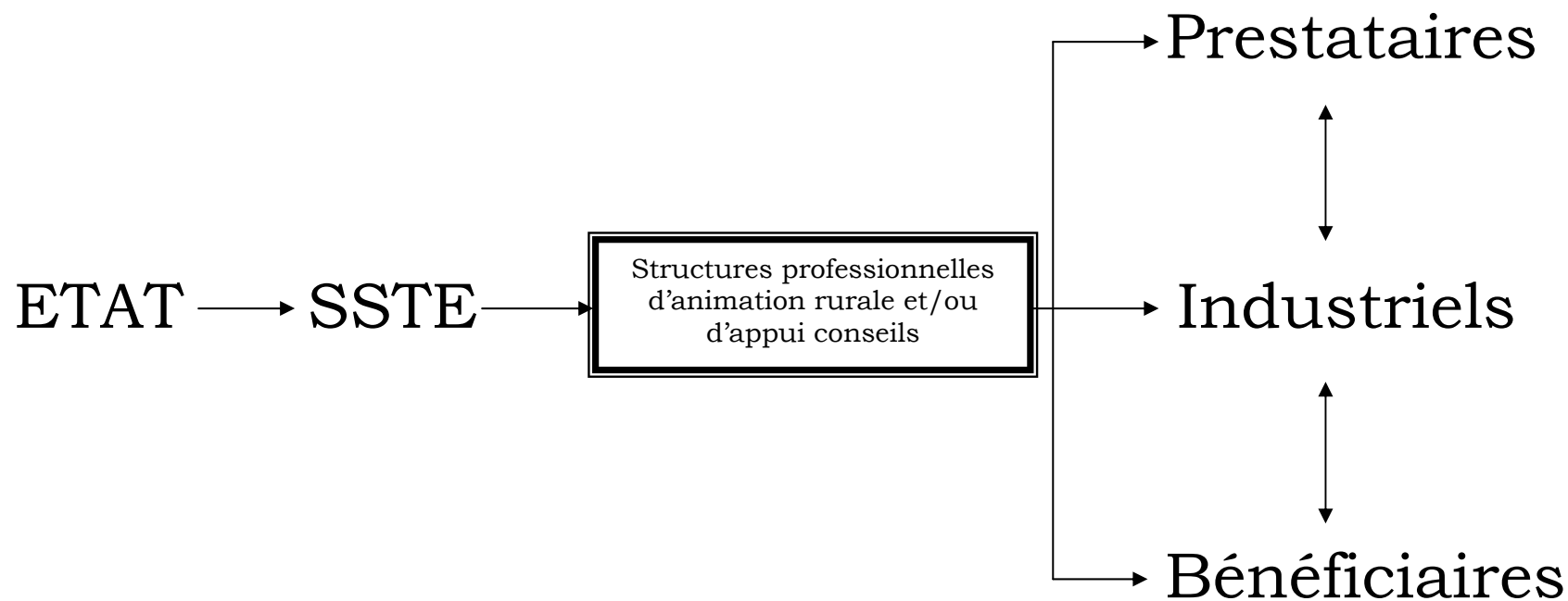
Pour la *Recherche et la vulgarisation*, la lutte contre les pires formes de travail des enfants est une bonne opportunité pour introduire des technologies améliorées (progrès) renforçant les motivations des paysans à adhérer au thème de l'amélioration de la qualité et pour valoriser les résultats de la recherche.

Les structures professionnelles d'animation rurale et/ou d'appui conseils sont intéressées à plusieurs titres : tester des approches d'animation et d'appui à la structuration et à la professionnalisation, se financer, maintenir des activités de terrain, développer des relations opérationnelles et porteuses de crédibilité avec les cibles.

Tout comme pour les actions de remédiation, la cacaoculture durable apparaît également ici, dans le cadre de la LPFTE, comme un thème et une action pivot et structurante pour les différentes parties prenantes que sont le SSTE, les Autorités locales, la Recherche scientifique, la Vulgarisation, les Industriels et les structures professionnelles d'animation rurale et d'appui conseils (ONGs, cabinets, etc.).

Le schéma ci-dessous présente un organigramme de la structuration opérationnelle des parties prenantes :

Figure 10: Structuration des parties prenantes à travers le thème de la cacaoculture durable



N.B. : 1). Les structures professionnelles d'animation rurale et/ou d'appui conseils sont les structures pivot de ce schéma si leurs capacités à animer des démarches participatives et structurantes sont prouvées.

2). Les différentes parties prenantes nouent des relations contractuelles pertinentes pour la synergie de leurs compétences et de leurs responsabilités respectives.

Tableau 40: Activités structurantes et finalités des actions des parties prenantes dans la cacaoculture durable dans le cadre de la LPFTE.

PARTIES PRENANTES	ACTIVITÉS	FINALITÉS
SSTE	-Détermination des finalités des actions de remédiation	- Coordination, - Orientation - Évaluation
Structures professionnelles d'animation rurale et/ou d'appui conseils (ONG, cabinets, etc.)	- Approche participative, - Recherche de financement - Appui à contractualisation - Contractualisation	- Diagnostic - Mobilisation, - Études de faisabilité - Contractualisation
<i>Prestataires</i>		
Recherche scientifique	- Mise au point de technologies et de technique, - Essaie en milieu réel	- Valorisation des résultats de recherche - Amélioration des techniques et technologies
Vulgarisation	- Transfert de technologie et de technique - Formation et renforcement de capacité - Suivi et évaluation	Idem. à Recherche Scientifique
Coopératives	- Mobilisation des ressources propres - Promotion de systèmes de gestion collective - Relais aux structures d'appuis.	- Amélioration des conditions de vie - Pérennisation des acquis
Industriels/exportateurs	- Mobilisation de ressources financières, - Mise en place de normes de qualité - Contrôle de qualité - Contractualisation - Promotion de la qualité	- Amélioration de la qualité - Amélioration des productivités - Amélioration des systèmes de financement

6. Recommandations

Les recommandations sont formulées suivant les deux axes ci-dessous :

- les actions de remédiation
- les parties prenantes
- les perspectives de l'évaluation des actions de remédiation

6.1. Les actions de remédiation

Afin d'améliorer les impacts et la durabilité des actions et faciliter leur évaluation, les mesures suivantes doivent être prises :

- formaliser les messages et les axes clés de la lutte contre les pires formes du travail des enfants (LPPTE) de sorte qu'ils aient des liens clairs et mesurables et soient mobilisateurs et opérationnels pour toutes les parties prenantes ;
- dans le même souci, il y a lieu de formaliser les concepts de « retraits » et de « réinsertion » de manière rigoureuse ; les termes « protection » et « réorientation » apparaissent plus réalistes, plus mobilisateurs et plus opérationnels s'ils signifient :
 - pour la « *protection* » : éviter aux enfants qui sont au champ avec leurs parents de participer aux travaux interdits par la loi ;
 - pour la « *réorientation* » : amener les parents à faire de la scolarisation ou de l'apprentissage d'un métier, l'occupation principale de leurs enfants.
- structurer toutes les actions de remédiation autour de l'action « cacaoculture durable » prise comme action pivot parce qu'elle est, d'une part, mobilisatrice pour toutes les parties prenantes, notamment

pour les producteurs et les industriels et d'autre part, elle est structurante à la fois pour toutes les autres actions de remédiation et pour tous les intervenants ; cette structuration présente ainsi l'avantage de générer et de soutenir un schéma « gagnant-gagnant » durable ;

- adopter des démarches participatives dans l'identification et la mise en œuvre des actions de remédiation pour en garantir la durabilité ;
- mettre en place un fonds pérenne d'amélioration de la qualité de la cacaoculture dans le cadre de la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

6.2. Les parties prenantes

L'efficacité des contributions de chacune des parties prenantes sera accrue aux conditions suivantes :

- assigner un rôle de structure pivot aux Structures professionnelles d'animation rurale et/ou d'appui conseils (ONGs, cabinets de formations, etc.) lorsque leurs capacités à animer des démarches participatives et structurantes sont prouvées ;
- entreprendre une formation systématique des ONGs actuellement actives dans le cadre des actions de remédiation : *i)* aux outils et démarches participatives et *ii)* au rôle pivot qui leur sera assigné dans le cadre de la lutte contre les pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture.
- promouvoir des relations contractuelles opérationnelles entre les différentes parties prenantes afin de valoriser et d'accroître la synergie de leurs compétences et de leurs responsabilités respectives dans la

mise en œuvre des actions de remédiation ; il s'agit ici aussi d'un schéma « gagnant-gagnant » durable.

6.3. Les perspectives de l'évaluation des actions de remédiation

- Élaborer un référentiel consensuel et opérationnel de l'évaluation des actions de remédiation dans le cadre du partenariat entre l'État et les autres acteurs. Pour être opposable à toutes les parties prenantes, le référentiel sera défini dans le cadre des forums de concertation au cœur même du cycle de remédiation. Ce référentiel peut être établi en affinant, au besoin, la démarche et les critères d'évaluation utilisés par les Experts de la présente étude.

7. Conclusion

Il ressort de cette étude que les actions de remédiation (ou de protection sociale) menées sur le terrain sont en moyenne satisfaisantes. Elles présentent des caractéristiques moyennes, des impacts moyennement perceptibles et une durabilité moyenne qui doit être améliorée significativement. Leurs objectifs sont parfaitement concordants avec les grands principes de la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Prise individuellement, seule l'action « activité génératrice de revenu AGR » est insatisfaisante dans le cadre de cette étude. Les démarches méthodologiques de sa mise en œuvre sont pauvres. Elle ne présente aucun d'effets directs perceptibles pour la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

L'action « cacaoculture durable » apparaît une action pivot. Elle est la plus structurante de toutes les autres actions et des différents acteurs engagés dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture. Une structuration des actions autour de la « cacaoculture durable » permettra d'améliorer les impacts et la durabilité des actions.

De même, les structures professionnelles d'animation rurale et/ou d'appui conseils doivent jouer un rôle de structure pivot dans la structuration des parties prenantes à travers le thème de la cacaoculture durable. C'est ainsi que l'efficacité des contributions de chacune des parties prenantes sera accrue.

A l'issue de cette étude, l'objectif futur serait d'établir un référentiel consensuel qui servirait de base pour la remédiation.

Références Bibliographiques

Documents SSTE

1. Rapport de l'Enquête Initiale de Diagnostic à Agnibilékro, Tiassalé et Soubré, Novembre 2007.
2. Rapport de l'Atelier de capitalisation et d'organisation de la remédiation, Mars 2008
3. Termes de référence de l'Atelier de capitalisation et d'organisation de la remédiation, Mars 2008.
4. Réseau des interlocuteurs dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants dans la cacaoculture, Mars 2008.
5. Présentation Powerpoint du rapport de l'Enquête initiale de diagnostic pilote, Novembre 2007.
6. Rapport de l'Étude de catégorisation des zones de production de cacao en Côte d'Ivoire, Septembre 2007.
7. Présentation analytique des actions de remédiation, Mars 2008.
8. Rapport de l'Atelier de validation du Rapport de l'Enquête initiale de Diagnostic 2007, Octobre 2007.
9. Premières données du terrain, Juin 2005.
10. Atelier de formation sur la question du travail des enfants dans l'agriculture commerciale et dans la cacaoculture, décembre 2007
11. Présentation du cadre institutionnel de la certification, Mars 2008

Autres documents

12. Protocole Harkin-Engel 2001
13. Déclaration conjointe du sénateur Harkin et du représentant Hengel des chocolatiers, Juillet 2005
14. Arrêté n°2250 portant détermination de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans, ministère de la fonction publique et de l'emploi.
15. Gittinger, J.P., 1984, Economic analysis of Agricultural projects, *World Bank*.
16. Commission européenne, 2001, Manuel de Gestion de cycle de projet, *Affaires générales évaluation*.
17. FAO, 2002, Guide technique Gestion de projet, ASEG.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableaux de synthèse de la base de sondage

Annexe 2 : Répartition des enquêtés

Annexe 3 : Termes de référence de l'étude

Annexe 1 : Tableaux de synthèse de la base de sondage

Tableau A11 : Nombre d'actions par section

XLSTAT 2008.3.02 - Créer un tableau de contingence - le 17/04/2008 à

11:04:02

Variable(s) lignes : Classeur = BD_ACTIONS.xls / Feuille = Feuil1 / Plage = Feuil1!\$B:\$B / 299 lignes et 1 colonne

Variable(s) colonnes : Classeur = BD_ACTIONS.xls / Feuille = Feuil1 / Plage = Feuil1!\$G:\$G / 299 lignes et 1 colonne

Résultats pour les variables Zone et Act_m :

Effectifs observés (Zone / Act_m) :

Section		AGR	ASS	CDU	EEQ	FRC	INF	RRS	SMO	Total
1	Centre	0	2	3	0	5	0	0	5	15
2	Centre_Ouest	1	8	11	3	19	9	8	16	75
1	Est	0	5	7	4	9	6	3	11	45
2	Ouest	0	3	2	0	6	1	3	4	19
1	Sud	2	9	8	5	25	6	7	22	84
2	Sud_Ouest	3	5	6	5	15	6	7	14	61
Total		6	32	37	17	79	28	28	72	299

Section 1	2	16	18	9	39	12	10	38	144
Section 2	4	16	19	8	40	16	18	34	155

Tableau A12: Nombre d'actions par département de la section 1

XLSTAT 2008.3.02 - Créer un tableau de contingence - le 17/04/2008 à

11:14:41

Variable(s) lignes : Classeur = BD_ACTIONS.xls / Feuille = Section1 / Plage = Section1!\$C:\$C / 144 lignes et 1 colonne

Variable(s) colonnes : Classeur = BD_ACTIONS.xls / Feuille = Section1 / Plage = Section1!\$G:\$G / 144 lignes et 1 colonne

Résultats pour les variables Dept_loc et Act_m :

Effectifs observés (Dept_loc / Act_m) :

	AGR	ASS	CDU	EEQ	FRC	INF	RRS	SMO	Total
Abengourou	0	2	4	2	4	3	2	3	20
Abidjan	0	2	0	0	4	0	2	3	11
Aboisso	0	2	2	1	4	2	1	6	18
Adzope	1	2	1	2	4	2	1	4	17
Agboville	0	1	1	0	3	1	0	2	8
Agnibilekrou	0	1	1	1	1	1	0	2	7
Akoupe	0	0	1	0	1	0	0	1	3
Alepe	1	3	2	2	5	3	2	6	24
Azaguie	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Bingerville	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Bongouanou	0	0	1	0	1	0	0	1	3
Bonoua	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Bouake	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Daoukro	0	0	1	0	1	0	0	1	3
Divo	0	1	2	0	3	0	1	3	10
Grand-bassam	0	0	0	0	1	0	0	1	2

Guitry	0	0	0	0	1	0	1	0	2
Tiassale	0	0	1	1	1	0	0	1	4
Toumodi	0	1	0	0	1	0	0	1	3
Yamoussoukro	0	1	1	0	2	0	0	1	5
Total	2	16	18	9	39	12	10	38	144

Tableau A13: Nombre d'actions par département de la section 2

XLSTAT 2008.3.02 - Créer un tableau de contingence - le 17/04/2008 à 11:18:21

Variable(s) lignes : Classeur = BD_ACTIONS.xls / Feuille = Section2 / Plage = Section2!\$C:\$C / 155 lignes et 1 colonne

Variable(s) colonnes : Classeur = BD_ACTIONS.xls / Feuille = Section2 / Plage = Section2!\$G:\$G / 155 lignes et 1 colonne

Résultats pour les variables Dept_loc et Act_m :

Effectifs observés (Dept_loc / Act_m) :

	AGR	ASS	CDU	EEQ	FRC	INF	RRS	SMO	Total
Bangolo	0	1	0	0	1	0	1	1	4
Bloléquin	0	1	0	0	1	0	1	1	4
Bouafle	0	0	2	0	2	1	0	1	6
Daloa	0	3	4	2	7	4	2	7	29
Duekoué	0	1	2	0	2	1	1	2	9
Gagnoa	0	2	1	0	0	2	2	1	8
Grand Zatry	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Grand-Bereby	1	0	0	0	2	0	1	2	6
Issia	0	1	2	0	2	0	1	2	8
Lakota	0	0	1	0	2	1	0	2	6
Man	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Meagui	0	0	0	1	0	0	0	1	2
Oumé	1	1	1	1	3	1	2	2	12
San Pedro	1	1	2	3	6	2	3	6	24

Sassandra	0	0	1	0	1	1	0	1	4
Sinfra	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Soubre	1	4	3	1	5	3	3	4	24
Taï	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Vavoua	0	1	0	0	1	0	1	1	4
Zuenoula	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Total	4	16	19	8	40	16	18	34	155

Tableau A14 : nombre d'actions par structure

XLSTAT 2008.3.02 - Créer un tableau de contingence - le
17/04/2008 à 10:49

Variable(s) lignes : Classeur = BD_ACTIONS.xls / Feuille = Feuil1 / Plage = Feuil1!\$E:\$E / 299 lignes et 1
colonne

Variable(s) colonnes : Classeur = BD_ACTIONS.xls / Feuille = Feuil1 / Plage = Feuil1!\$G:\$G / 299 lignes
et 1 colonne

Résultats pour les variables Struct et Act_m :

Effectifs observés (Struct / Act_m) :

	AGR	ASS	CDU	EEQ	FRC	INF	RRS	SMO	Total
AEJT	0	0	0	0	0	0	0	5	5
AICD	0	9	0	9	0	9	0	9	36
AIECA	0	1	0	0	1	0	1	1	4
AMIGO	0	0	0	0	1	0	1	0	2
ARMAJARO	0	0	8	0	0	0	0	0	8
ASA	2	0	0	0	2	0	0	0	4
BELLES_DEMEURES	0	8	0	0	8	0	8	8	32
CARGILL	0	0	1	0	14	0	0	0	15
FEMAD	2	0	0	3	4	0	2	3	14
FRAT_S_LIM	0	0	0	3	0	0	0	0	3
ICI	0	0	0	0	4	0	0	4	8
KAVOKIVA	0	0	1	0	1	1	0	1	4
KEDESH	0	1	0	0	0	1	1	1	4

MEN_SAA	0	0	0	0	8	0	5	0	13
MESAD	0	5	0	0	1	0	0	5	11
OUTSPAN	0	0	10	0	10	10	0	10	40
PROCI	0	3	3	0	0	3	3	0	12
RENFCAP	2	0	0	2	7	0	6	6	23
SCVIN	0	1	0	0	0	0	1	1	3
STCP	0	0	14	0	14	0	0	14	42
WINROCK	0	4	0	0	4	4	0	4	16
Total	6	32	37	17	79	28	28	72	299

Annexe 2 : répartition des enquêtés

Tableau A21 : Répartition des cibles enquêtées dans la section 1

Départements	Localités	Structures*	Actions	Nombre d'enquêtés				
				Autorités locales	Structures	Producteurs	Communautés	Enfants
Aboisso	Sanhouman	AEJT	SMO		1	3	0	0
	Biaka	MEN_SAA	FRC	1	1	6	0	0
	Ebikro-Ndakro	OUTSPAN	INF		1	6	1	0
Sous-total 1	3	3	3	1	3	15	1	0
Alépé	Ando-Mbatto	RENFCAP	FRC		1	3	0	0
	Monga	MEN_SAA	FRC	0	1	5	1	0
Sous-total 2	2	2	2	0	2	8	1	0
Adzopé	Assikoi	RENFCAP	FRC		1	0	0	1
	Assikoi	RENFCAP	RRS	1	1	0	0	11
Sous-total 3	1	2	2	1	2	0	0	12
Abengourou	Dramanekro	MEN_SAA	RRS		1	0	0	6
	Site SAO	PROCI	ASS		1	3	0	0
	Site SAO	PROCI	INF	1	1	3	0	0
	Ebouassué	OUTSPAN	CDU		1	9	1	0
Sous-total 4	3	4	4	1	4	15	1	6
Yamoussoukro	Nanan	MESAD	SMO	1	1	3	0	0
Oumé	Zangué	ASA	AGR	1	0	3	0	0
Divo	Dougako_Gné.	STCP	CDU	0	1	5	0	0
Sous-total 5	3	3	3	2	2	11	0	0
Totaux	12	8	14	5	13	49	3	18

**Dans le total des structures, chaque structure est comptée une seule fois.*

Tableau A22 : Répartition des cibles enquêtées dans la section 2

Départements	Localités	Structures*	Actions	Nombre d'enquêtés				
				Autorités locales	Structures	Producteurs	Communautés	Enfants
San Pédro	Cmp. Bernard	FEMAD	AGR	1	1	3	2	0
Grand Béréby	Adjaméné	FEMAD	FRC	0	0	0	0	4
Sous-total 1	2	2	2	1	1	3	2	4
Soubré	Soubré ville	USCADES	CDU		1	0	2	0
	V10	PROCI	ASS	1	0	6	0	0
	Oureyo 2	MEN_SAA	RRS		1	0	0	7
Sous-total 2	3	3	3	1	2	6	2	7
Daloa	Abèkro	KAVOKIV	CDU		1	4	0	0
	Abèkro	KAVOKIV	SMO	1	0	2	0	0
	Abèkro	KAVOKIV	INF		0	5	0	0
Sous-total 3	1	3	3	1	1	11	0	0
Issia	Niniabéhi	Belle Dem.	SMO		1	6	0	0
	Niniabéhi	Belle Dem.	RRS	0	0	2	0	0
Sous-total 4	1	2	2	0	1	8	0	0
Gagnoa	Galébré	KEDESCH	RRS		1	0	0	5
	Galébré	PROCI	ASS	0	0	4	0	0
	Galébré	KEDESCH	SMO		0	1	0	0
	Zabéza	PROCI	INF		0	6	0	0
Lakota	Néko	OUTSPAN	CDU	0	1	4	0	0
	Néko	OUTSPAN	FRC		0	5	0	0
Sous-total 5	3	6	6	0	2	20	0	5
Totaux	10	8	16	3	7	48	4	16

*Système de suivi du travail des enfants
dans le cadre de La certification
du processus de production du cacao*



Le Comité de Pilotage

*République de Côte d'Ivoire
Union Discipline Travail*



Cabinet du Premier Ministre

Annexe 3 :

SECRETARIAT EXECUTIF

**TERMES DE REFERENCE POUR L'ÉVALUATION DES
ACTIONS DE REMEDIATION**

Mars 2008

CONTEXTE

La certification du processus de production du cacao est un cycle d'amélioration continue dont la mise en œuvre permet d'évaluer et de rendre compte des efforts déployés pour améliorer les conditions de vie et de travail dans la cacaoculture. Le processus de certification engagé par la Côte d'Ivoire est un processus d'évaluation continue, selon un cycle en quatre étapes se présentant comme suit :

1. Enquête Initiale de Diagnostic ;
2. Publication des résultats d'enquêtes ;
3. Mise en œuvre d'actions de remédiation (protection sociale) ;
4. Vérification indépendante.

En Côte d'Ivoire, la responsabilité globale de la certification incombe au Comité de Pilotage du SSTE en vue de la certification du processus de production du cacao. Ce comité est animé au quotidien par un Secrétariat Exécutif. Ce Secrétariat Exécutif est chargé de la mise en œuvre de chaque étape du cycle de certification par des structures spécialisées.

Pour une meilleure appréciation des actions de remédiation en cours en vue de leur capitalisation, le SSTE a institué des visites de terrain.

OBJECTIF

L'objectif est d'évaluer les actions de protection sociale engagées par les différents acteurs intervenant dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture.

PROFIL DES CONSULTANTS

Les équipes d'experts doivent être composées de professionnels rompus aux méthodes d'évaluation de programmes et de projets en milieu rural et ayant une bonne connaissance de la problématique du travail des enfants. Chaque équipe sera constituée d'un Ingénieur Agro-économiste Senior et d'un Ingénieur Agro-économiste Junior. Les consultants devront en outre, avoir:

- une bonne connaissance du milieu rural ;
- une bonne aptitude rédactionnelle ;
- un bon esprit d'équipe.

CONTEXTE TECHNIQUE D’ACTION ET CONTENU DE LA PRESTATION ATTENDUE

L’évaluation des actions de rémédiation s’effectuera sur toute la zone de production cacaoyère. Cette grande zone a été subdivisée en 2 sections constituées chacune de 3 zones:

✓ section 1 :

- zone Sud (Adzopé, Abidjan, Agboville, Grand-Bassam, Dabou, Tiassalé, Divo, Grand-Lahou) ;
- zone Est (Adiaké, Aboisso, Abengourou, Agnibélékrou, Abengourou) ;
- zone Centre (Toumodi, Dimbokro, Bongouanou, Daoukro, Bocanda, Yamoussoukro, Tiébissou, Sakassou, Béoumi, Bouaké, M’bahiakro, Dabakala) ;

✓ section 2 :

- zone Sud-ouest (Tabou, San-Pédro, Sassandra, Soubré) ;
- zone Centre Ouest (Lakota, Oumé, Gagnoa, Bouaflé, Daloa, Vavoua, Issia, Zuénoula, Mankono, Séguéla) ;
- zone Ouest (Guiglo, Touleupleu, Duékoué, Bangolo, Danané, Man, Biankouma, Touba).

Le travail sera exécuté par deux équipes d’experts et devra nécessairement comprendre une phase de terrain dans les zones indiquées. Chaque équipe aura en charge une section.

Les experts seront chargés de :

- comprendre et d’apprécier les actions de protection sociale sur le terrain afin de mieux les capitaliser ;
- évaluer la concordance des actions menées sur le terrain avec les besoins nationaux ;
- apprécier les retombées des actions de protection sociale sur les cibles.

Pour ce faire, les consultants doivent soumettre une offre montrant leur compréhension du mandat, leur méthodologie pour l’exécuter et un chronogramme d’activités.

ENGAGEMENTS

Engagements du Secrétariat Exécutif

Pour la réalisation de cette prestation, le Secrétariat Exécutif s'engage à :

- mettre à disposition des consultants toute documentation nécessaire à la bonne marche de l'évaluation (liste des actions en cours, informations sur les actions en cours, etc.);
- mettre à disposition des consultants les moyens logistiques nécessaires.

Engagements des Consultants

Le prestataire s'oblige au respect des règles de confidentialité, en ce qui concerne les documents à lui remettre.

Le prestataire reconnaît la propriété exclusive du Secrétariat Exécutif quant aux documents et éventuels supports dans le cadre de l'exécution de la prestation.

RAPPORTS ATTENDUS

1. un (1) rapport provisoire pour fin Avril. Ce rapport sera soumis à validation au cours d'un atelier;
2. un (1) rapport définitif en quatre (4) exemplaires pour mi-Mai;
3. un (1) CD-Rom comportant le rapport définitif et les données.

DUREE D'EXECUTION DE LA PRESTATION

La prestation devra s'exécuter durant une période de 45 jours à compter du 1^{er} Avril 2008.